

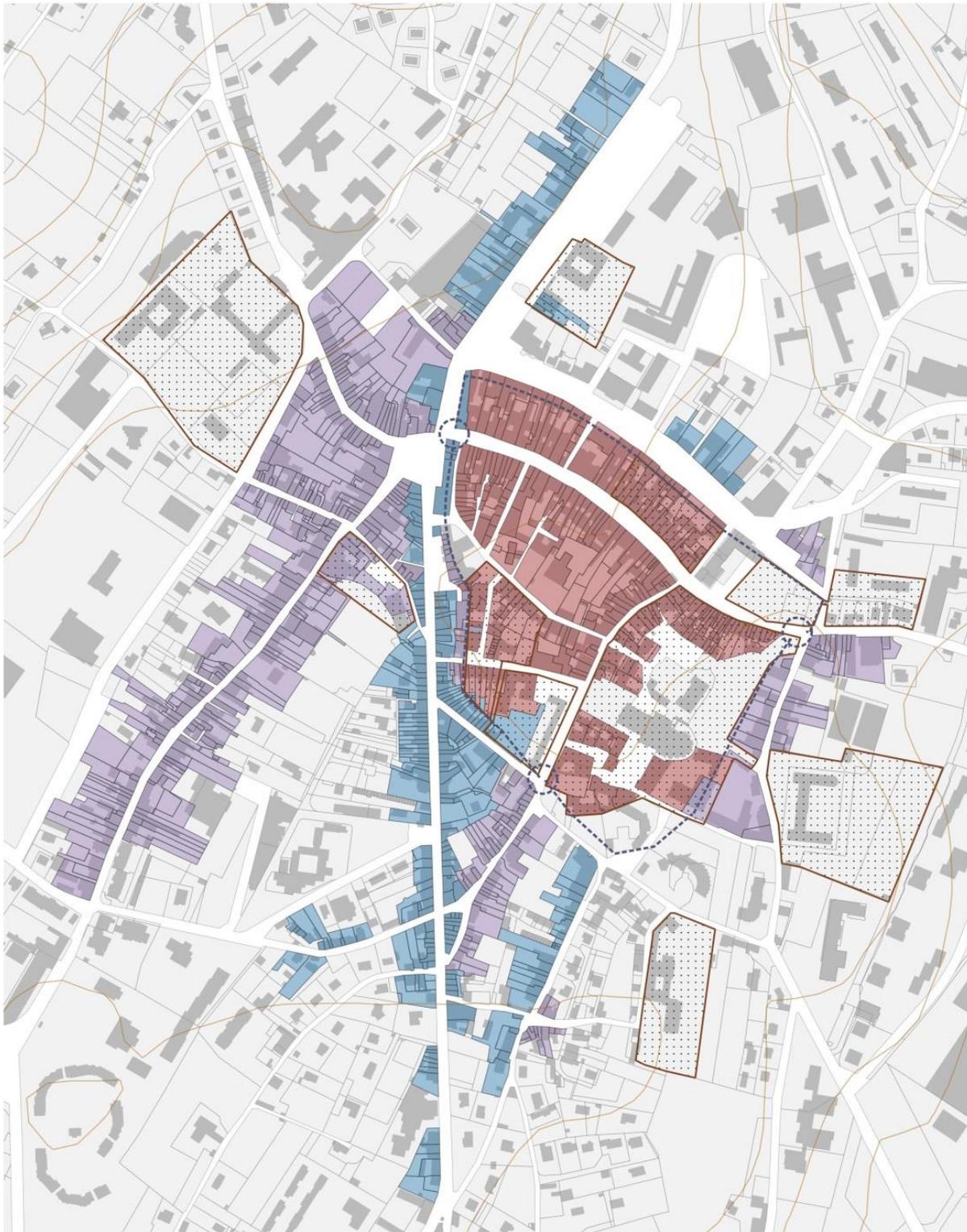
## 4 Morphologie urbaine et espaces publics

### Morphologie urbaine

--- Ancienne enceinte et portes  
■ Ancien enclos religieux

■ Bourg historique 16-18e  
■ Faubourg historique 18e-19e

■ Faubourg mixte 18e-19e-20e  
■ Bâtiments actuels



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 03 - 2020

0 50 m ↑ N

## 1 – Le bourg historique

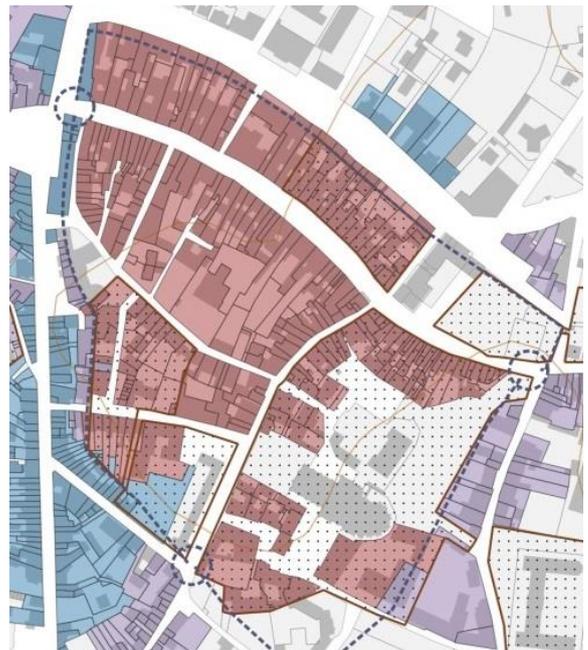
Grande Rue, rue Saint Jean, rue Lamartine, rue des Cordeliers, rue des Barons, rue du Chapitre

### Structure urbaine

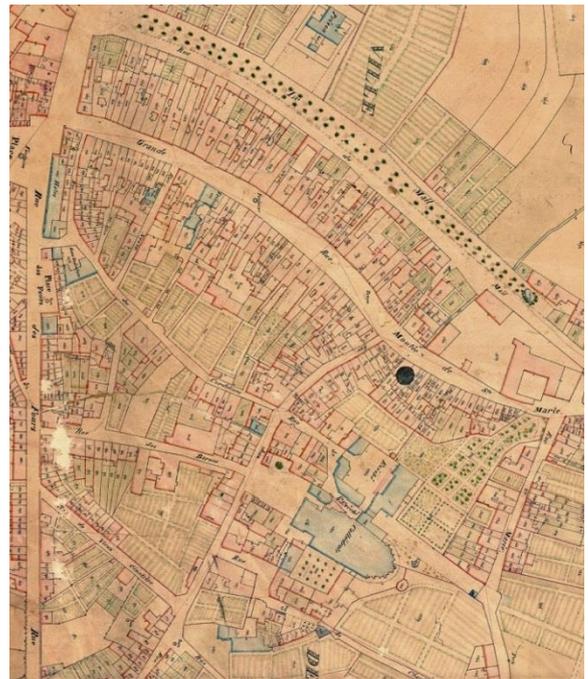
Sa constitution remonte au Moyen-Âge. Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle le bourg s'est développé et densifié sur sa trame médiévale et dans les limites permises par son enceinte. Le bourg s'est ensuite un peu figé en raison de sa mise à l'écart de la route principale et de l'importance prise par la place des Terreaux.

### Caractéristiques

- Le tracé de l'ancienne enceinte encore perceptible
- Un tissu urbain médiéval assez homogène, avec un parcellaire en lanières, construit en profondeur
- Une « rue-place », ancienne rue marchande,
- Des petites places : parvis cathédrale, ancien cloître
- Des rues étroites et sinueuses
- Maisons de bourg, simples ou nobles (hôtels particuliers), la parcelle est souvent bâtie en profondeur (cour intermédiaire, galeries latérales, bâtiment arrière, jardin)
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des toitures
- Des anciens enclos religieux
- Des bâtiments patrimoniaux remarquables : cathédrale, chapelles, édifices publics ou privés historiques, ... Nombreux sont protégés au titre des monuments historiques



*Des cours intérieures de qualité, un caractère secret*



*Cadastré de 1835*



Toitures : 2 à 4 pans, l'égout du toit s'aligne sur la rue  
Couvertures : tuiles terre cuite, souvent écailles, rares toitures ardoises



Grande Rue



Rue Saint-Jean

Fronts bâtis : R+3 Grande Rue et R+2 autres rues  
Alignements de commerces, de fenêtres, des passées de toits

*Qualité des cours intérieures :*

*Tours, escaliers en hors œuvre ou rampe sur rampe, galeries ouvertes ou fermées, puits, sols pavés*

*Qualité des rez-de-chaussée :*

*Arcades, contreforts, soubassements en pierre de taille, seuils en pierres, dallages et pavements*

*Devantures anciennes en bois*



Grande Rue



Grande Rue



Grande Rue



Rue des Cordeliers



Grande Rue



Rue Saint-Jean



Grande Rue

## 2 – Les faubourgs historiques XVIIIème XIXème siècle

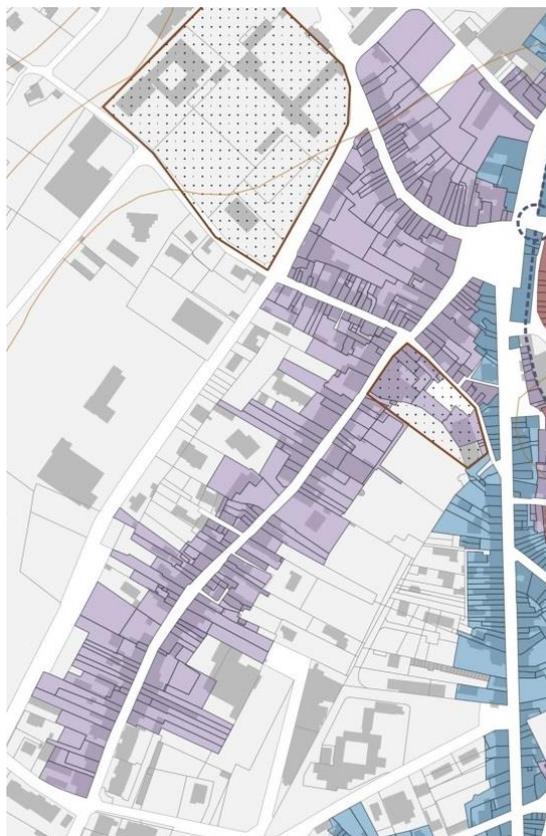
Rue Saint Martin, rue Girerd, rue Ozereau, rue Saint-Jean, rue Sainte-Marie, rue de la Résistance, rue Grammont

### Structure urbaine

Ce sont des faubourgs-rues, qui se sont formés au droit des trois portes de la ville, le long des routes qui y menaient. Ils sont déjà représentés sur le cadastre de 1835. Ils remontent au XVIIIème siècle, mais l'ancien faubourg des Archers ou Louvatière (Terreaux) a une origine plus ancienne, car déjà représenté sur la gravure de Chatillon de 1601.

### Caractéristiques

- Un tissu urbain bien homogène, avec des parcelles en lanières
- Des alignements de bâtiments sur des rues peu rectilignes
- Des maisons de faubourg, des maisons bourgeoises, quelques anciennes fermes.
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des hauteurs peu élevées et des toitures
- Par endroits un caractère rural dû au fait que d'anciens hameaux ont pu être englobés dans le tissu urbain
- Des anciens enclos religieux



Faubourg Saint-Martin



Rue Ozereau



Faubourg Saint-Martin, 1835



Faubourg Saint-Jean



Faubourg Saint-Jean, 1835

Toitures 2 pans, faitage parallèle à la rue  
Couverture : tuiles terre cuite, plusieurs modèles

Fronts bâtis : R+2 et R+1  
Alignements de fenêtres et volets, de passées de toit  
Jardins à l'arrière



Rue Saint Martin



Rue Saint Martin



Rue Saint Martin



Rue Girerd



Rue Saint Martin



Rue Ozereau

### 3 – Les faubourgs historiques mixtes XVIII-XIX-XXème siècle

Rue de la République, rue de Verdun, rue  
Alsace-Lorraine, rue de Savoie, rue du Montillet

#### Structure urbaine

Ils se sont constitués principalement au XIXème et début XXème siècle mais intègrent des parties plus anciennes du XVIIIème siècle. Ils se distinguent par leur tracé rectiligne. Ainsi l'axe majeur nord-sud, qui allait de Valence à Genève a été tracé après 1760, puis urbanisé ensuite. Cette nouvelle route qui tangente le centre historique attirera toute l'activité urbaine avec comme point central la place des Terreaux.

#### Caractéristiques

- Un tissu urbain mixte alternant secteur de parcelles en lanières, secteur de parcelles plus larges
- Des alignements de bâtiments sur des rues rectilignes
- Maisons de faubourg, immeubles simples ou bourgeois, maisons bourgeoises,
- Caractère urbain
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des hauteurs et des toitures
- La place des Terreaux, espace central monumentalisé par les halles et la fontaine
- La place des Fours



Rue de la République



Cadastre 1835



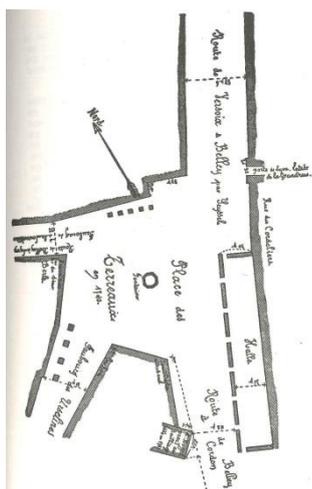
Place des Fours



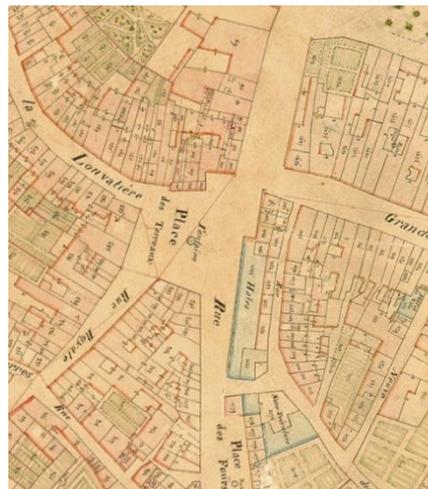
Place des Fours

La place des Terreaux figure déjà sur la gravure de Chatillon, vers 1600 mais elle a pris toute son importance après la création de la route en 1760.

On y déplaça les foires et marchés de la ville, les halles furent reconstruites ici. Elle était bordée de maisons à arcades dont les dernières furent démolies en 1883. Dès 1667 elle a une fontaine, remplacée en 1864 par la fontaine Napoléon III.



Dessin A. Dallemagne



Cadastre 1835



Toitures 2 pans (majoritaires), faitage parallèle à la rue  
Couverture : tuiles terre cuite, plusieurs modèles

Fronts bâtis : R+2 et R+1, quelques R+3, les hauteurs allant decrescendo en s'éloignant du centre  
Alignements de fenêtres, de passées de toit, de lucarnes  
Jardins à l'arrière



Place de la victoire



Rue de la République



Rue de la République



Rue de la République

## 4 – Les anciens enclos religieux

Intra-muros : enclos historique de l'évêque, couvent des Cordeliers, couvent des Dames de Bons, couvent de la Visitation (démoli), couvent des Bernardines

Hors-les-murs : couvent des Ursulines, couvent des Capucins, Collège ecclésiastique, couvent de Bon repos, séminaire.

### Structure urbaine

Les enclos religieux apparus depuis le Moyen-Âge, et occupés jusqu'au XXème siècle caractérisent la ville de Belley et sont encore bien présents dans son tissu urbain. Mais assez méconnus aujourd'hui, ils perdent en visibilité et en cohérence.

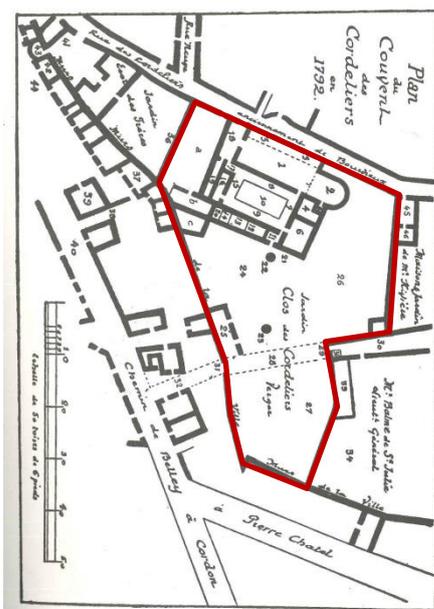
### Caractéristiques

- Ils étaient clos par un haut mur en pierre ou par des bâtiments et s'ouvraient sur un ou plusieurs portails
- A l'intérieur de l'espace délimité chaque îlot avait une composition qui lui était propre
- Ils comportaient des bâtiments remarquables (maison de maître, église ou chapelle, dépendances, ou équipement...) et des parties non construites (cloître, cour, jardins, parc...)
- Beaucoup d'entre eux ont été remaniés, ou démembrés, ou densifiés, aussi leur cohérence d'origine est difficilement compréhensible (exemple : Dames de Bons, Ursulines, Visitation, Cordeliers)
- Les îlots situés en périphérie sont encore bien lisibles (collège, séminaire, Bon Repos)



Ancienne église du couvent des Cordeliers

Evolution du couvent des Cordeliers :



Dessin A. Dallemagne



Cadastre 1835



Cadastre actuel



Ancien couvent de la Visitation



Ancien couvent des Dames de Bons

Ursulines



Collège

Ancien couvent des Bernardines

Chapitre



Séminaire

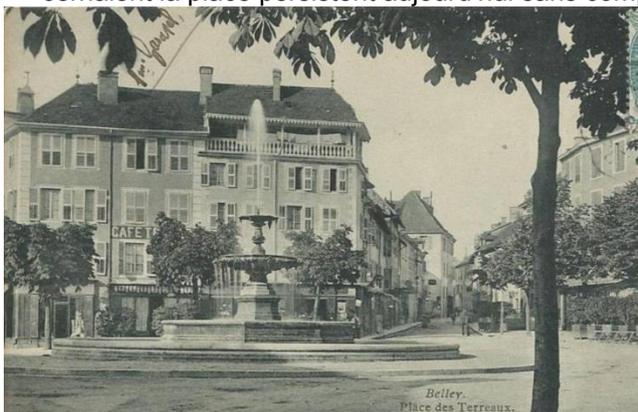
Bon Repos

## 5 – Les espaces publics

### Les places

Belley dévoile un certain nombre de places, mais aucune ne joue véritablement le rôle d'espace central, en raison essentiellement de leur caractère trop routier : espace dédié à la circulation (place des Terreaux) ou au stationnement (Place de la Cathédrale, Place Père Popielusko, Place de la Victoire, Place des Enfants Juifs et Martyrs d'Izieu).

- **La place des Terreaux** : elle a été aménagée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, en dehors des remparts, au carrefour de quatre routes. En 1667, les habitants allaient puiser leur eau à la fontaine nouvellement construite sur la place. La fontaine actuelle (dite Napoléon III) a été installée en 1864. La place fait aujourd'hui office de rond-point et est en grande partie dédiée à la circulation. Seuls quelques arbres qui cernaient la place persistent aujourd'hui sans composer de réelle structure paysagère.



Carte postale ancienne début XX<sup>e</sup> s. - Source : net



Place des Terreaux

- **Place de la Cathédrale**



Elle était à l'origine moins étendue qu'aujourd'hui. La place s'est agrandie sur toute sa longueur par la suppression de jardins et maisons. L'escalier de 4 marches qui la séparait de la rue Saint-Jean fut supprimé en 1898.

- **Place Charles Béraudier**



Créée lors de la réhabilitation du quartier Baudin

- **Place Père Popielusko**



Située au sud de la Cathédrale, elle porte le nom d'un aumônier du syndicat polonais Solidarnosc, torturé et assassiné en 1984. La place était autrefois occupée par 17 mûriers, plantés et exploités par la fabrique.

- **Place des Enfants Juifs et Martyrs d'Izieu**



Inaugurée en 1987

- **Place des Fours**



Créée en 1776, à proximité de l'ancienne rue des Jardins (actuelle rue des Bains) où se trouvaient deux fours municipaux. La fontaine, datant de 1766, se trouvait auparavant sur la place des Terreaux.

- **Place de la Victoire**



Elle date de la construction du monument aux morts (1924). La place fût agrandie en abattant des arbres et en déplaçant une fontaine à balancier (de 1824) devant la gare.

## Les rues

La place la voiture est aussi dominante dans les rues (circulation + stationnement), au détriment des larges trottoirs, arbres d'alignement et mail perceptibles sur les cartes postales anciennes du début du XXe. Siècle. La place des piétons et le caractère végétal des rues se sont progressivement effacés au profit des espaces minéralisés en enrobé et dédiés à la voiture.



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Rue du Cordon (Rue de la République)



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Grande Rue



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Grande Rue  
Source : workshop Dec.16 – A la reconquête de l'îlot



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Boulevard du Mail - Ancienne promenade couvrant les fossés qui longeaient le mur d'enceinte

## Quelques espaces publics mis en valeur et aménagés pour les piétons

Certains espaces publics ont fait l'objet d'aménagements de mise en valeur, notamment :

- Le parvis du conservatoire municipal de musique : utilisation de revêtements qualitatifs (pavés calcaires) et perméables (sable stabilisé). L'utilisation du calcaire et du stabilisé dans les mêmes tonalités conforte l'identité paysagère de la ville dont la pierre des bâtiments présente des tons proches. Une végétation multistratée accompagne l'aménagement.
- La rue Saint-Jean : aménagement d'une zone de rencontre (piéton prioritaire sur l'ensemble de la chaussée, absence de trottoir, vitesse de circulation limitée à 20 km/h). Les pavés granite utilisés constituent un revêtement qualitatif mais dénote dans la ville de Belley, en terme de couleurs comme de matériau (le granite ne fait pas partie des roches existantes à proximité). Le traitement de la rue reste très minéral malgré l'aménagement de quelques poches de végétalisation avec plantes grimpantes.
- La grande rue : l'aménagement de la Grande Rue laisse une part encore importante à la circulation et au stationnement, malgré la place Brillat-Savarin en son centre. Les matériaux utilisés regroupent du porphyre (trottoirs), du calcaire (place Brillat-Savarin) et de l'enrobé (espaces de circulation et de stationnement). Comme les pavés granite ci-dessus, les pavés porphyre utilisés (pour la grande rue comme pour d'autres rues ou venelles) constituent un revêtement qualitatif mais dénote dans la ville de Belley, en terme de couleurs comme de matériau (le granite ne fait pas partie des roches existantes à proximité). La végétalisation de la rue reste ponctuelle.



Conservatoire municipal de musique



Rue Saint-Jean



Place Brillat-Savarin – Grande rue



### Des passages piétons ou ruelles

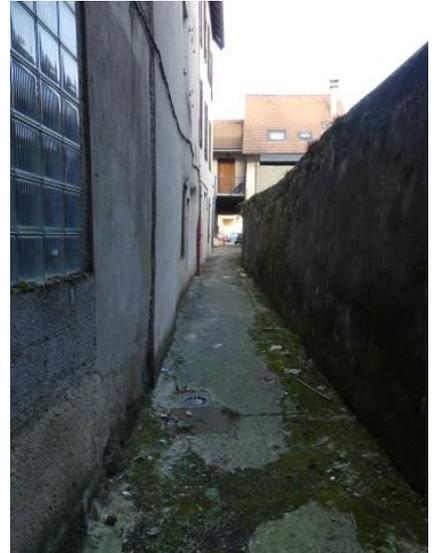
La structure urbaine de la ville dévoile un certain nombre de passages piétons, ou ruelles, qui permettent une certaine porosité dans le tissu bâti et dévoilent pour certains des espaces qualitatifs (passage de la rue Saint-Jean ou passage enherbé privé du cœur d'îlot à l'arrière de la rue de la République). Certains de ces passages sont privés ou ont été fermés (pour des questions de sécurité ou de nuisance). Ils constituent pourtant un patrimoine urbain qui mérite d'être révélé et utilisé.



Rue Saint-Jean



Rue des Cordeliers



Grande rue



Saint-Martin



Rue des Cordeliers



Rue de la République – Cœur d'îlot

### Une place importante dédiée à la voiture

La ville de Belley dévoile des espaces libres et emprises intéressantes pour la mise en valeur du patrimoine, la découverte de la ville et la déambulation des piétons.

En revanche, la majorité de ces espace libres sont occupés par la voiture (circulation ou stationnement) et généralement traités en nappe d'enrobé.

La voiture, comme dans beaucoup de villes, s'insinue partout et dégrade les premiers plans visuels de perceptions du patrimoine architectural ou paysager remarquable.



Place de la cathédrale



Le stationnement de l'ancien parc Dallemagne



Place de la victoire



Le Promenoir



Boulevard du Mail



Place Père Popielusko



Rue de Savoie



Rue Pierre Marcel Wiltzer



Grande rue



Rue des Cordeliers

## Espaces publics

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Bâtiment
- Monument Historique - bâtiment
- ▨ Monument Historique - Espace
- Espace public à dominante végétale (parc, square)
- Espace public à dominante minérale (place)
- Ⓟ Espaces de stationnement
- Rue (enrobé dominant)
- Chemin, passage ou ruelle



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2020

## 6 – Les hameaux ruraux

Coron, Les Ecassaz, Billignin

### Structure urbaine

Les hameaux se sont constitués principalement aux XVIIIème et XIXème siècle, sur une éminence ou assez en hauteur pour rester à l'abri des zones humides. Ils étaient reliés entre eux, au bourg et aux villages voisins par une multitude de chemins qui existent encore pour la plupart d'entre eux.

Ce sont des hameaux linéaires, dont le bâti discontinu s'égrène le long de la rue principale, et s'implante parallèlement ou perpendiculairement à cette voie. Seule la partie centrale de Billignin se développe en épaisseur, sur plusieurs ruelles. En règle générale les terrains de ces trois hameaux sont plats ou en pente douce.

Ces hameaux ruraux sont composés d'anciennes fermes qui associaient dans une ou plusieurs bâtisses, parfois en continuité, les fonctions d'habitation et d'exploitation.

Coron et Billignin comptent plusieurs belles propriétés foncières, maison noble à tourelle ou demeure bourgeoise 18ème siècle, dont les bâtiments dissociés s'organisaient autour d'une cour, ouverte sur la rue ou fermée par un grand portail.

Ces hameaux se sont peu densifiés depuis le XIXème siècle, leur enveloppe bâtie historique a été préservée.

### Caractéristiques

- Des fermes associant habitat et dépendances, dans un ou plusieurs bâtiments : fermes simples (ferme bloc, à bâtiments jointifs), grandes propriétés foncières (ferme dissociée, propriété noble ou bourgeoise), granges isolées
- Volumes bâtis imposants, longs et hauts, aux toitures majestueuses, débordant largement
- Alignement du bâti le long de la rue, parallèlement (fronts bâtis) ou perpendiculairement
- Fermes simples : forte relation à la voirie commune (voiries d'accès minimisées, espaces souvent ouverts, sans clôture), forte relation aux autres (regroupement, mitoyenneté, partage de l'espace)
- Grandes propriétés foncières : espace fermé (mur) mais reste visible de la rue (portail ajouré)
- Belle unité d'ensemble des volumes, belle cohérence des hauteurs et des toitures



Coron



Coron

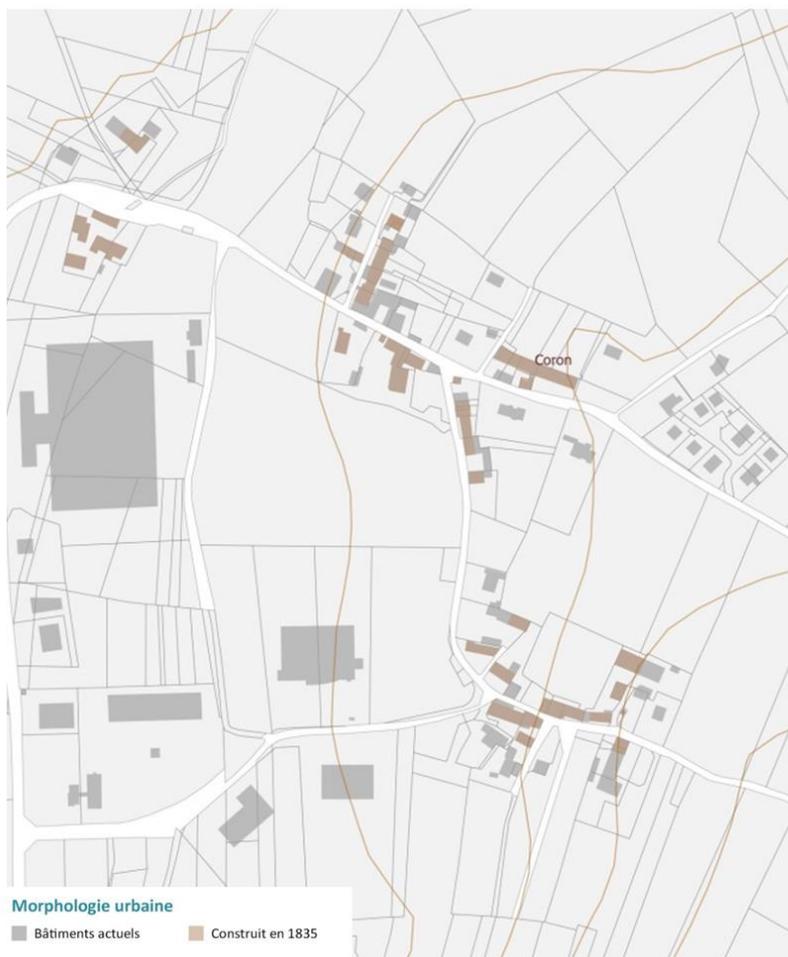


Billignin



Billignin

Hameau de Coron



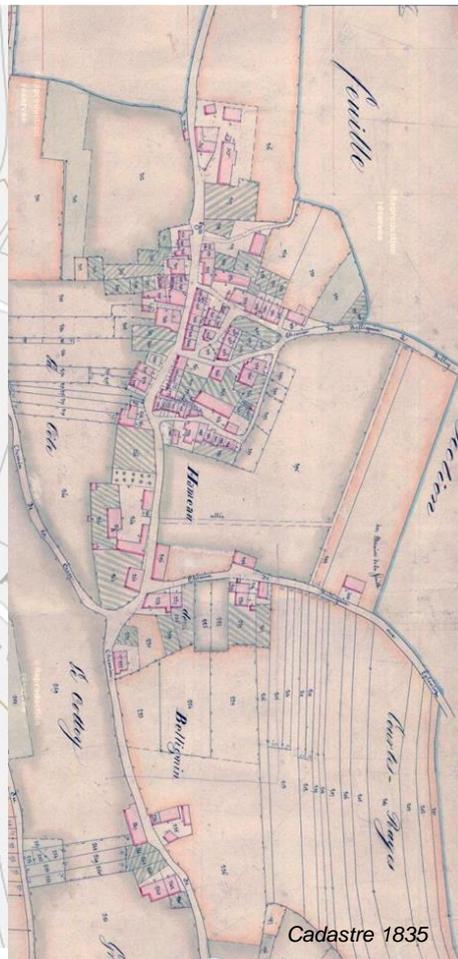
Hameau des Ecassaz

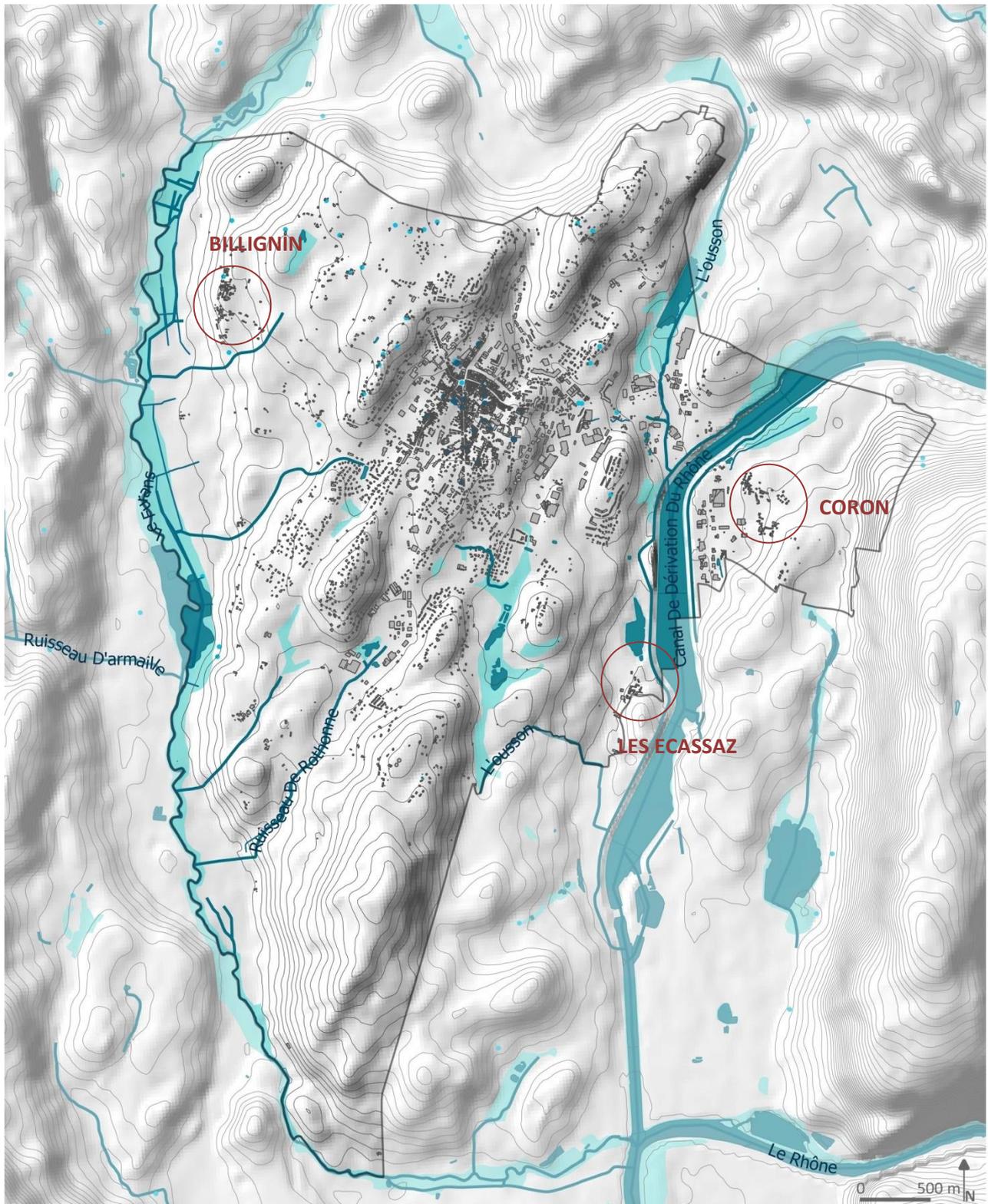


Hameau de Billignin

Morphologie urbaine

■ Bâtiments actuels ■ Construit en 1835





Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2020

Localisation des hameaux étudiés

## 5 Architecture

## Les typologies architecturales

1. Les maisons de bourg : maisons simples et maisons nobles
2. Les maisons de faubourg
3. Les maisons bourgeoises
4. Les immeubles
5. Les fermes et les domaines agricoles

Ces typologies représentent des ensembles cohérents de bâtiments, constitutifs de l'identité de Belley.

Édifices hors typologies : d'autres bâtiments peuvent être atypiques ou rattachés à une typologie sans en avoir toutes les caractéristiques ; ils participent de la diversité de la ville, sans en être représentatifs (et ne seront donc pas traités dans ce chapitre).

### 1 – Les maisons de bourg : maisons simples et maisons nobles

**Origine** : médiévale, XVII, XVIII et début XIXème siècle.

**Localisation** : les maisons de bourg les plus anciennes sont situées principalement à l'intérieur de l'enceinte fortifiée qui perdure jusqu'à la fin du XVIIIème siècle : Grande rue, rue Saint Jean, rue des Cordeliers et rue Sainte Marie.

**Architecture** : Dans l'ensemble, leur architecture est sobre côté rue mais de belle qualité constructive, elles offrent un front bâti homogène et continu. La distinction architecturale entre maison de bourg simple et maison noble ou hôtel (particulier) se révèle par l'importance de la façade en largeur et en hauteur, mais la typologie architecturale est le plus souvent identique. L'ornementation fait toute fois la différence pour les bâtiments les plus emblématiques (maisons nobles)

Les maisons nobles ou les hôtels (particuliers) appartiennent, à l'origine, à une seule famille, mais la multiplication des propriétaires a pu entraîner des modifications de façade, en particulier par des surélévations ou des modifications d'ouvertures.

#### Caractéristiques architecturales

##### Emprise et gabarit

- Maisons de bourg simples et maisons nobles à l'intérieur de l'enceinte fortifiée où l'espace est compté : 3 ou 4 niveaux (R+2+ étage des combles), avec le plus fréquemment des commerces en rez-de-chaussée.
- Maisons mitoyennes, à l'alignement des rues
- Toitures à 2 pans avec le faitage\* parallèle à la rue
- Construites sur des parcelles longues, ces maisons renferment des cours de qualité avec coursives, points d'eau, voire des jardins pour certains hôtels particuliers.



Grande rue : front bâti homogène malgré des différences de hauteur et de qualité

##### Les toitures

- Présence de coyaux\* en bas de versant (atténuation de la pente) pour les toitures les mieux conservées
- Matériaux : traditionnellement tuile écaillé en terre cuite, remplacée au début XXème par de la tuile mécanique terre cuite à gorge ou losangée.
- Les passées de toit sont peu profondes mais très présentes : elles soulignent la partie haute de la façade, et marquent très fortement le profil de la rue avec une ombre continue portée sur les façades. Elles peuvent être caissonnées horizontalement avec des planches larges, ou suivre la pente du toit.
- Présence ponctuelle de lucarne
- Quelques souches de cheminées enduites
- Quelques pignons à redents\*



Importance de la passée de toit



## Les façades

### Maisons simples de bourg :

- Façades généralement peu larges (1 à 3 travées), de composition très sobre
- En rez-de-chaussée : présence de larges ouvertures, en arcade\* ou avec linteau droit
- Présence de contreforts\*
- Jusqu'à la fin du XVIIème siècle la façade est continue du sol à la toiture : le soubassement (rez-de-chaussée) n'est pas délimité de l'ensemble de la façade qui est uniformément enduite. Seules les pierres de tailles des encadrements des baies sont laissées apparentes, mais pas détournées\*.
- À la fin du XVIIème siècle le soubassement se distingue par la différence de matériau en pierre de taille, il peut être séparé de la partie supérieure de la façade par une corniche ou un bandeau
- À partir du XVIIème siècle les ouvertures sont alignées verticalement et horizontalement
- La modénature\* est réduite : bandeau et appui de fenêtre en pierre de taille, à partir du XIXème siècle le ciment moulé vient enrichir les encadrements des baies.

### Hôtels particuliers XVIème et XVIIème siècle :

- Les façades peuvent être plus larges, (3 à 4 travées)
- Présence fréquente de modénature\* en pierre de taille (encadrement de fenêtre, bandeau)
- Les dimensions des ouvertures sont hiérarchisées : elles sont plus importantes au premier étage et vont en décroissant.
- Présence de cours intérieures avec coursives de distribution, escalier en hors œuvre et point d'eau
- Présence fréquente de dalles en pierre calcaire le long de la façade ou en pavement des cours

### Mise en œuvre :

- Matériaux de construction : pierre de taille calcaire, moellons de pierre et mortier de chaux.
- Traitement des parements : pierre de taille utilisée en rez-de-chaussée, pour les encadrements des ouvertures et sur les chaînes d'angles, l'ensemble des murs en moellons de pierre sont toujours enduits à la chaux,
- Il subsiste quelques décors de faux appareillage, sans doute XIXème ou début XXème.
- Les encadrements des baies sont le plus souvent recouverts d'enduit et peints (avec des badigeons).

## Les menuiseries :

- Portes d'entrée en bois dont la mise en œuvre reflète l'époque de sa construction et le statut de la demeure : vantaux à planches, à panneaux (plats ou en pointe de diamant), moulurés ; présence de belles impostes\* en fer forgé
- Fenêtres à petit bois, avec partition du vitrage majoritairement XIXème (3 carreaux par vantail plus hauts que larges), mais aussi : quelques fenêtres XVIIIème dans les cours (avec partition du



Maison de bourg simple: façade enduite, pierre de taille uniquement pour les encadrements des portes ou contreforts



Maison noble : façade large, pierre de taille apparente pour les corniches ou bandeau et les encadrements de porte, les encadrements des fenêtres sont enduits et peints. Exception d'une façade entièrement en pierre de taille (33 Grande Rue)



Dalles en pierre, sur cour et sur rue,



linéaire calcaire sculpté

encadrement en décor peint



Différent types de vantaux avec et sans imposte ajourée

- vitrage plus petit)
- Volets en bois peints : les plus fréquents et les plus caractéristiques sont à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée), présence de volets métalliques repliables.

Les ferronneries :

- Garde-corps XVIIIème en fer forgé, ou XIXème en fonte
- Impostes\* en fer forgé sur les portes d'entrée XVIIIème et XIXème

Les devantures commerciales :

- Anciennes en bois (ou reprises selon le modèle ancien), et respect des ouvertures d'origine

Les cours :

La qualité architecturale et l'originalité de ces maisons de bourg, simple ou nobles, se trouvent également à l'abri des regards dans les cours intérieures.

L'implantation sur des parcelles exigües, étroites et profondes, nécessitait de construire le logis sur rue et de repousser les services à l'arrière, sur cour ou sur jardin.

La dimension et la qualité constructive de ces cours varient en fonction du niveau de richesse du propriétaire et de l'époque de construction (début de l'époque médiévale jusqu'au XIXème siècle)

Chaque cour abritait :

- Des points d'eau : puits plus ou moins élaborés
- Un escalier hors-œuvre\*, ou plus tardivement (à partir du XVIIème siècle) rampe sur rampe
- Des coursives de distribution à l'étage, en bois ou en pierre, ouvertes ou fermées.



Fenêtre bois avec volets à persiennes bois à lames orientables



Ferronnerie en garde corps ou en imposte



ensemble équilibré et respect des ouvertures



Escalier hors œuvre et galerie pierre ou galerie bois 11, 42 et 58 Grande Rue



Escalier XVIIIème dans œuvre 7 Grande rue ; galerie sur cour avec porte moulurée XIX de style néo-égyptien 53 Grande Rue



Menuiserie XVIII°, porte d'entrée depuis les cours : 11, 42 ; 58 Grande rue



Puits 11 et 58 Grande Rue; dalles de pierre 63 Grande Rue

## 2 – Les maisons de faubourg

**Origine** : XVII, XVIII, XIX et début XXème siècle.

**Localisation** : ces maisons se développent principalement aux portes de la ville historique, le long des routes qui y mènent : rue Saint-Martin, rue Ozereau, rue Georges Girerd, rue de Savoie, rue Saint-Jean et rue de la République. Toutefois quelques maisons de faubourgs, les plus anciennes, se situent à l'intérieur de l'enceinte fortifiée.

**Architecture** : L'architecture des maisons de faubourg se caractérise par la continuité du front bâti, l'unité de gabarit, la régularité dans la composition des façades, et de fait par les ensembles homogènes qui en découlent.

### Emprise et gabarit

- Maisons de faubourg basse : 2 niveaux (R+1),
- Des surélévations ponctuelles
- Peu ou pas de commerce en rez-de-chaussée
- Maisons mitoyennes, à l'alignement des rues
- Toitures à 2 pans avec le faitage\* parallèle à la rue
- Parcelle en lanière avec présence fréquente de jardin à l'arrière.



Rue Saint Martin : faible hauteur des bâtiments et front bâti homogène

### Caractéristiques architecturales

#### Les toitures

- Toitures à 2 pans, parfois dissymétriques, faitage\* parallèle à la rue, présence de coyaux\* en bas de versant (atténuation de la pente) pour les toitures les mieux conservées
- Matériaux : traditionnellement tuile écaïlle en terre cuite, remplacée au début XXème par de la tuile mécanique terre cuite à gorge ou losangée.
- Les passées de toit sont peu profondes mais elles sont bien présentes. Elles peuvent être caissonnées avec des planches larges. Elles marquent très fortement le profil de la rue avec une ombre continue portée sur les façades
- Présence de différents modèles de lambrequin en bois
- Présence ponctuelle de lucarnes à deux pans, traitées en pignon.



Rue Saint Jean : tuile écaïlle de teinte sombre, ouverture réduite à quelques fenêtres de toit de petite dimension



Lambrequins en bois qui souligne élégamment la passée de toit

#### Les façades

Les maisons de faubourg

- Façades étroites (1 à 3 travées), de composition très sobre
- Le rez-de-chaussée (soubassement) n'est jamais souligné. Il se distingue par une composition récurrente des ouvertures : une porte jumelée à une fenêtre, ou deux fenêtres jumelées.
- Les fenêtres ne sont pas systématiquement alignées (verticalement)
- Absence de modénature\*, d'appui de fenêtre ou de décor, à l'exception de quelques accolades taillées dans la pierre des linteaux pour les plus anciennes, et quelques rares appuis de fenêtre en pierre (rue de Savoie)



Lucarnes placées en continuité du nu extérieur de la façade

Mise en œuvre :

- Matériaux de construction : pierre de taille calcaire et moellons de pierre, enduit à la chaux.
- Traitement des parements : la pierre de taille est réservée pour les encadrements des ouvertures et les chaînes d'angles, les murs sont en moellons de pierre enduits à la chaux
- Il subsiste quelques décors de faux appareillage, sans doute XIX<sup>ème</sup> ou début XX<sup>ème</sup> siècle.
- Les encadrements des baies sont souvent recouverts d'enduit et peints (avec des badigeons).

Les menuiseries :

- Portes d'entrée en bois à un seul vantail, parfois avec vitrage et ferronnerie (XIX<sup>ème</sup>, début XX<sup>ème</sup>)
- Fenêtres à petits bois avec partition du vitrage XIX<sup>ème</sup> (3 carreaux par vantail, plus hauts que larges),
- Volets en bois peints : les plus fréquents et les plus caractéristiques sont à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée)
- Présence de volets métalliques repliables en tableau.



*Maison de faubourg : ouvertures jumelées en rez de chaussée : porte+ fenêtre ou 2 fenêtres, facade enduite et pierre de taille en encadrement*



*décor peint en faux appareillage*



*portes de différentes époques mais chacune en bois et de qualité, fenêtre à petit bois et volets à persiennes*

### 3 – Les maisons bourgeoises

**Origine** : essentiellement XIXème et début XXème siècle

**Localisation** : à l'extérieur de la ville historique, et le long des nouveaux axes XIXème : rue Sainte Marie, rue de Bon Repos, rue Saint Martin, rue de la République

**Architecture** : deux variantes dans cette typologie : les maisons construites sur l'alignement de la rue et les maisons construites en retrait de la rue. Dans les deux cas les clôtures sont indissociables de la maison, quel que soit son statut.

#### Emprise et gabarit

- Bâties le plus souvent en alignement sur la rue, la façade est prolongée par le mur de clôture qui abrite le jardin de l'espace public.
- Quelques-unes sont construites en retrait
- Quelques-unes sont construites en mitoyenneté, et intégrées dans un front bâti
- Elles s'élèvent sur 2 ou 3 niveaux + combles
- De différents styles architecturaux (styles de leur époque de construction : classique, néo-classique, art nouveau ou art déco, régionaliste, ...), l'architecture présente des décors variés (encadrements de baie, corniches, bossages d'angle, ferronneries...), mais reste en général assez sobre.
- La clôture est toujours conçue dans le style de la maison, maison et clôture forment un ensemble architectural.



43 rue Sainte Marie et 132 rue de la République : maisons en alignement sur rue



38 et 113 rue Saint Martin : maisons en mitoyenneté



Rue Mante et rue du Mont : maisons en retrait, clôtures

#### Caractéristiques architecturales

##### Les toitures

- Toitures à 2 pans simple ou avec croupe, ou à 4 pans, couvertes en tuiles écaille ou remplacées pour les plus récentes par des tuiles terre cuite mécaniques plates
- Les passées de toit suivent le rampant des versants (elles ne sont pas caissonnées)



Conservation du coyau

##### Les façades

Les façades présentent des compositions classiques :

- Ouvertures alignées et souvent symétriques
- A partir du XIXème siècle : modénature\* pour les maisons les plus bourgeoises, avec encadrement de fenêtre, corniches moulurées, encadrement de la porte d'entrée.
- Présence de perron d'entrée pour les maisons bourgeoises construites en mitoyenneté
- Mise en œuvre :  
Matériaux de construction : maçonnerie en moellons de pierre enduits à la chaux,  
Modénature\* (encadrement de baie, bossages aux angles...) en pierre de taille ou plus fréquemment en ciment moulé à partir de la fin du XIXème siècle



modénature en ciment moulé, composition symétrique des ouvertures, enduit avec encadrement peint, belles menuiseries

Les menuiseries :

- Portes d'entrée travaillées en bois, présence fréquente de vitrage et de ferronnerie de style de l'époque de fabrication : fin XIXème ou début XXème.
- Fenêtres à petits bois avec partition du vitrage XIXème (3 carreaux par vantail plus hauts que larges),
- Volets en bois peints : à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée), ou plein
- Présence de volets métalliques repliables.



*Belles portes bois et ferronnerie, volets à persienne et fenêtres bois avec partition du vitrage*

Les clôtures

Tout en abritant le jardin de l'espace extérieur, la clôture est transparente et laisse deviner la végétation depuis la rue. C'est la végétation qui assure la fonction de pare-vue.

- Clôture : mur en pierre, qui peut être surélevé par une balustrade en maçonnerie, ou muret bas surmonté d'une grille en ferronnerie ajourée
- Piliers de portail dans le style de la maison
- Portail ajouré en métal



*Portail métallique plein en partie basse et ajouré en partie haute*



*Mur bahut surmonté de grille ajourée et de végétation*



*Dénaturation : les grilles ajourées et la végétation sont remplacées par des pare-vue pleins.*

## 4 – Les immeubles

**Origine** : deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et XX<sup>ème</sup> siècle.

**Localisation** : présents dans le noyau ancien et le long des axes des faubourgs qui se sont développés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : rue de la République, Grand rue, rue Saint Jean, Avenue Alsace Lorraine des petits immeubles viennent s'intercaler entre les maisons de bourg et de faubourg.

Les immeubles bourgeois sont regroupés vers la place des Terreaux et l'avenue de Verdun,

**Architecture** : Immeubles XIX<sup>ème</sup>, début XX<sup>ème</sup> siècle, deux variantes dans la typologie : les immeubles bourgeois, à modénature\* plus ou moins chargée, et les immeubles simples. Ces immeubles se différencient des maisons de bourg par le nombre d'étages et la décomposition horizontale des niveaux, avec un soubassement\* marqué, des niveaux courants, et un couronnement\*. Cependant, certaines maisons de bourg ou de faubourg ont été transformées en immeubles, avec surélévation du dernier niveau.

Les immeubles de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle : un style qui tend vers le Mouvement Moderne.

### Immeubles XIX<sup>ème</sup>, début XX<sup>ème</sup> siècle

#### Emprise et gabarit

- Immeubles en R+2 ou R+3, construits à l'alignement de la rue.
- Largeur variable (de 2 à 4 travées) selon leur insertion dans le tissu urbain.
- Les étages sont bien délimités, souvent marqués par une corniche moulurée
- Rez-de-chaussée occupés par des commerces ou destinés à du logement dès l'origine
- Certaines maisons de faubourg sont sur élevées en immeubles
- Quelques immeubles de type haussmannien avec décor très chargé



Boulevard du Mail



rue de la République

### Caractéristiques architecturales

#### Les toitures

- Toitures à 2 pans, avec faitage\* parallèle à la rue ou toiture à la « Mansart »
- Tuile plate de terre cuite (à gorge d'écoulement ou losangée) ou ardoise pour les toitures à la Mansart \* (peu commun)
- Avancée de toiture avec sous face en bois peint (lames larges), ou traitée avec moulure
- Présence possible de lambrequins \*
- Ouvertures en toiture : lucarnes et quelques tabatières
- Cheminées en brique



Tuiles mécaniques losangée, ardoises (toiture à la Mansart)



Passée de toit à ressaut\*, cheminées en brique

#### Les façades

- Façades composées très simples, mais axées avec des verticalités et des horizontalités marquées et recherche de symétrie.
- Les hauteurs d'étage vont décroissant vers le haut. Dans les immeubles bourgeois l'étage noble est souvent marqué (étage plus haut, avec balcon).
- Le traitement du rez-de-chaussée se différencie de l'ensemble de la façade,
- Le haut de la façade est souligné (par un bandeau peint ou mouluré)
- Modénature\* toujours présente : réduite aux encadrements de fenêtre pour les plus simples ou plus chargée : chaîne d'angles, bandeau, entablement...)



Rue G. Girerd : lambrequin bois au bas de la toiture



Immeuble bourgeois : composition équilibrée distinction entre les différents niveaux,

- Matériaux de construction : moellons de pierre et enduit teinté dans la masse, quelques pierres de tailles en chaîne d'angle ou appui de fenêtre.
- Traitement des parements : les murs sont enduits, la modénature\* est généralement réalisée en mortier (stuc ou ciment moulé)
- Ferronneries : quelques garde-corps en serrurerie et ferronnerie sur les portes d'entrée



Immeubles simples : modénature limitée aux encadrements des ouvertures

#### Les menuiseries :

- Portes d'entrée recherchées, avec vitrage
- Fenêtres à partition XIXème siècle (3 à 4 carreaux par vantail, selon la hauteur sous plafond)
- Volets bois à persiennes, avec mécanisme orientant les lames
- Façades commerciales en bois plaquée en rez-de-chaussée



Fenêtre bois traditionnelle, belles portes XIXème bois et ferronnerie

#### Dénaturations constatées

- Remplacement des portes en bois par des modèles de style inadapté avec celui de la façade
- Remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en pvc blanc à montants épais et vitrage sans partition ...
- Suppression des volets bois anciens, pose de volets roulants avec caisson apparent



Dénaturation : porte de style « anglo-saxon » ; Menuiserie pvc avec coffret de volet roulant apparent

### Immeubles seconde partie XXème siècle

Ces immeubles se distinguent des précédents par la composition répétitive des étages, la composition symétrique des ouvertures, les matériaux de leur époque (béton, métal, verre), la présence de balcons ou loggias, l'augmentation de la taille des ouvertures et l'apparition de la toiture terrasse qui tend à se généraliser par la suite.

La modénature se traduit par les cadres béton en relief des fenêtres, des traitements de façade différents selon le soubassement ou les étages courants.

Présence d'ouvertures spécifiques pour les parties communes fermées par claustras ou bande vitrée avec partition du vitrage à damier

Importance de la serrurerie pour les gardes-corps des balcons (filants ou non) et du traitement des portes d'entrée vitrées, en bois ou en métal.



Avenue Brillat Savarin : composition classique des ouvertures traitement du soubassement avec plaquage de pierre, axe de symétrie marqué par l'entrée et la verticalité de l'ouverture unique qui éclaire les escaliers communs.



22 rue de la République : balcons filants avec alternance de plein et vide, répétition de portes fenêtres avec volet roulant en bois (caisson dissimulé), soubassement marqué



av Charles Vullios-42 : entrées marquées, jeu de creux et de plein des loggias, cadre préfabriqué en relief autour des fenêtres

## 5- Les fermes et domaines agricoles

**Origine** : deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et XX<sup>ème</sup> siècle, quelques vestiges plus anciens.

**Localisation** : fermes et domaines agricoles sont implantés principalement dans les hameaux, quelques fermes sont encore présentes dans la ville, rue Sainte Marie, rue du Mont, à l'est de la Grande rue, rue Ozereau

**Architecture** : la typologie présente deux variantes, les fermes à « bâtiments jointifs » qui regroupent des constructions abritant des fonctions distinctes, logis et dépendances, et les fermes « dissociées » où les différents bâtiments qui abritent des fonctions distinctes sont séparés, disposés face à face, en angle ou en U formant une cour.

### Implantation et gabarit

- Ferme à « bâtiments jointifs » : alignement du bâti le long de la rue, parallèlement ou perpendiculairement, ou en retrait avec clôture
- Fermes « dissociées » : les communs sont alignés perpendiculairement à la rue et l'espace privé est fermé par une clôture ajourée
- Fermes urbaines : elles sont en majorité de type à « bâtiment jointif »



Billignin : Ferme à bâtiments jointifs alignée le long de la rue

### Logis et dépendances

- Le logis se caractérise par la porte d'entrée et les fenêtres des pièces à vivre.
- Les dépendances se caractérisent par des ouvertures fonctionnelles (granges, étables, fenières, écuries, hangar)
- Les granges font partie des fermes dissociées mais peuvent également exister isolément.



Coron : ferme dissociée avec clôture de l'espace privé

### Les façades

- Logis: R+1+combles
- Communs: R+combles avec de grandes hauteurs
- Ouvertures: elles correspondent à l'usage intérieur, il n'y a pas de composition géométrique. Linteau droit en pierre ou bois.
- Le duo jumelé porte/fenêtre est très fréquent
- Les ouvertures des granges sont toujours de grande dimension, fermée par de beaux vantaux en bois



### Matériaux :

- Partie logis : murs en moellons de pierre toujours enduits, pierre de taille pour les encadrements d'ouverture, menuiseries en bois
- Partie grange : murs en moellons de pierres enduits sommairement (pierre-vue) ou base du mur en en moellons de pierres enduits sommairement (pierre-vue) surmontée d'une partie en pisé (terre crue). Encadrements de certaines ouvertures en pierre de taille sinon linteau bois, bois pour les menuiseries et séchoirs à bois



Ouvertures jumelées



Partie en pisé à gauche

### les toitures:

- 2 ou à 4 pans (2 pans, 2 croupes), avec faitage dans la longueur, pentes moyennes à fortes, adoucies en partie basse (coyau\*)
- Présence de pignon à redents\*
- Présence de fenières
- Couverture : tuile écaille (pente forte) petit moule,



Billignin : tuile mécanique avec coyau



Les Ecassaz : tuile écaille avec croupe,

- ou tuiles mécaniques à côte ou losangées
- Passées de toit : très importante sur les dépendances et les granges, reposant sur des consoles, fermées par des lambris pour les séchoirs à bois (dreffia). Sur les logis l'avancée de toit est plus réduite mais rarement à caisson (mais présence possible de dreffia)



*Billignin séchoir à bois, pignon à redents  
Coron : passée de toit sur grange*

### Les menuiseries

- Logis : fenêtre bois avec partition XIXème siècle (carreau + haut que large), volet bois plein ou à persienne, porte bois cloutée à lames horizontales ou à panneaux moulurés (XIXème)
- Dépendance et grange : très beaux portails avec linteau en bois ou en pierre de taille, vantaux à poutre avec portillon central (il y a encore de nombreux exemples)
- Ces portails sont conservés dans les fermes urbaines



*Fenêtre bois avec partition du vitrage, et différents modèles de porte en bois pour les logis, selon leur époque et le statut*



*Les vantaux des granges à portillon central,*

### Les sols

- Quelques vestiges de calades en galet au droit des dépendances



*Vestige de calade au droit d'une ferme à bâtiment jointif*

### Les clôtures

- Mur haut en pierre avec pierre plate en protection ou mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé ajourée
- Portail en fer forgé entièrement ajouré

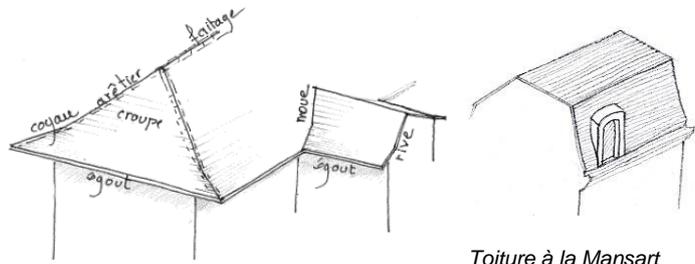


*Modèle de portail métallique ajouré récurrent dans les hameaux :*

## Lexique

### Toiture:

- *coyau* : adoucissement de la pente en bas de versant
- *faitage*
- *égout*
- *rive*
- *toiture à la « Mansart »* : chaque versant est formé de deux pans dont les pentes sont différentes
- *tabatière* : châssis de toit métallique de petite dimension
- *pignon à redents* : le chant du mur pignon (qui dépasse de la couverture en tuiles) est protégé des infiltrations par des lauzes (pierres calcaires) posées en escalier.



Toiture à la Mansart



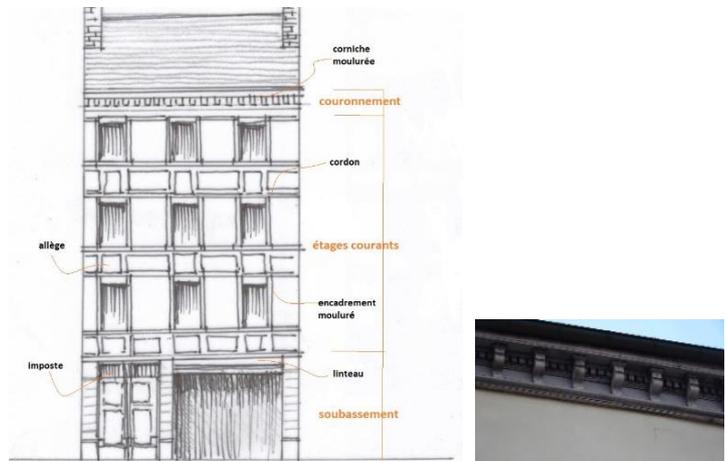
Pignon à redents



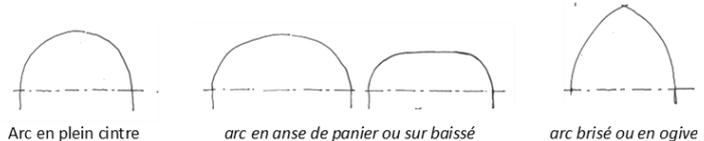
Tabatière ( doc CREBA)

### Façade

- *modénature* : éléments structurels et/ou décoratifs qui participent à l'ornementation d'une façade : encadrements des ouvertures, soulignement des chaînes d'angle, marquage des niveaux par des corniches moulurées ou cordons plats horizontaux, etc...
- *soubassement* : il compose la base de l'immeuble, sur tout ou partie du rez-de-chaussée
- *couronnement* : partie haute de la façade qui peut inclure la partie basse de la toiture selon les époques de construction de l'immeuble
- *arcade en plein cintre* ou *surbaisée*: ouverture cintrée dans un mur



Corniche haute moulurée



Arc en plein cintre

arc en anse de panier ou sur baissé

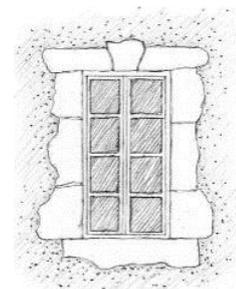
arc brisé ou en ogive

### Enduit

- *Décrouter* : supprimer la couche extérieure de l'enduit et laisser les moellons de pierre à nu avec le rejointoiment apparent
- *Détourer les pierres* : dégager les « queues » des pierres de taille en soulignant leur dessin irrégulier au lieu de dresser des lignes droites. Cette partie de la pierre non taillée n'est pas destinée à être vue.



moellons de pierre décrotés



pierre de taille détournée

### Escalier hors-œuvre :

Escalier se trouvant en dehors du bâtiment, il dessert les différents logements, souvent par des coursives. De plan arrondi ou polygonal, il est ouvert sur l'extérieur.



escalier construit hors œuvre

## 6 Patrimoine bâti et paysager

## Le patrimoine de Belley

Les cartes suivantes présentent le patrimoine de Belley décliné comme suit :

- Les tracés historiques : enceintes, enclos religieux
- Le patrimoine bâti : typologies architecturales, éléments particuliers (escalier sur cour, devanture, puits, mur, ...)
- Le patrimoine paysager : structures arborées, espaces libres, chemins, perceptions visuelles.

Les constructions, les arbres, les alignements arborés et les espaces libres ont été catégorisés sur la base de critères prédéfinis\* :

- remarquable de niveau 1,
- remarquable de niveau 2,
- intéressant

La valeur des ensembles a aussi été prise en compte pour les constructions qui peuvent constituer :

- un ensemble homogène
- un ensemble constituant une unité

\* Le travail de repérage du patrimoine s'est fait sur le terrain en associant selon les jours les élus, les services de la ville et de la communauté de communes, l'UDAP de l'Ain. Tous les participants ont analysé les bâtiments en s'appuyant sur deux grilles d'enquêtes préalablement établies, avec des critères prédéfinis :

- Grille de sélection du patrimoine
- Grille des critères retenus pour catégoriser le patrimoine

Les grilles d'enquête ainsi qu'une sélection photographique représentative de l'inventaire bâti est paysager réalisés sont présentés en annexe du présent document.



**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**NORD**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
  - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**SUD-OUEST**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
  - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**CENTRE**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
  - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre-Atlas des Patrimoines-Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 04 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**SUD**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
  - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre-Atlas des Patrimoines-Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**GARE**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
  - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre - Atlas des Patrimoines - Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**CORON**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre - Atlas des Patrimoines - Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**LES ECASSAZ - L'ABBAYE**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◀◀ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

**SPR BELLEY (Ain)**  
**Patrimoine bâti et paysager**  
**BILLIGNIN**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
  - Monument Historique - Espace
  - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
  - Maison simple de bourg
  - Maison de faubourg
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Ancienne ferme/grange
  - Dépendances
  - Hors typologie
  - Mur ou clôture
  - ★ Devanture
  - Escalier
  - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
  - ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Remarquable 1
  - Alignement d'arbres Remarquable 2
  - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
  - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
  - Espace libre à dominante végétale
  - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◀◀ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
  - ☆ Point repère
  - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
  - Remarquable 2
  - Intéressant
  - Ensemble homogène
  - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

## 7 Proposition de périmètre de SPR

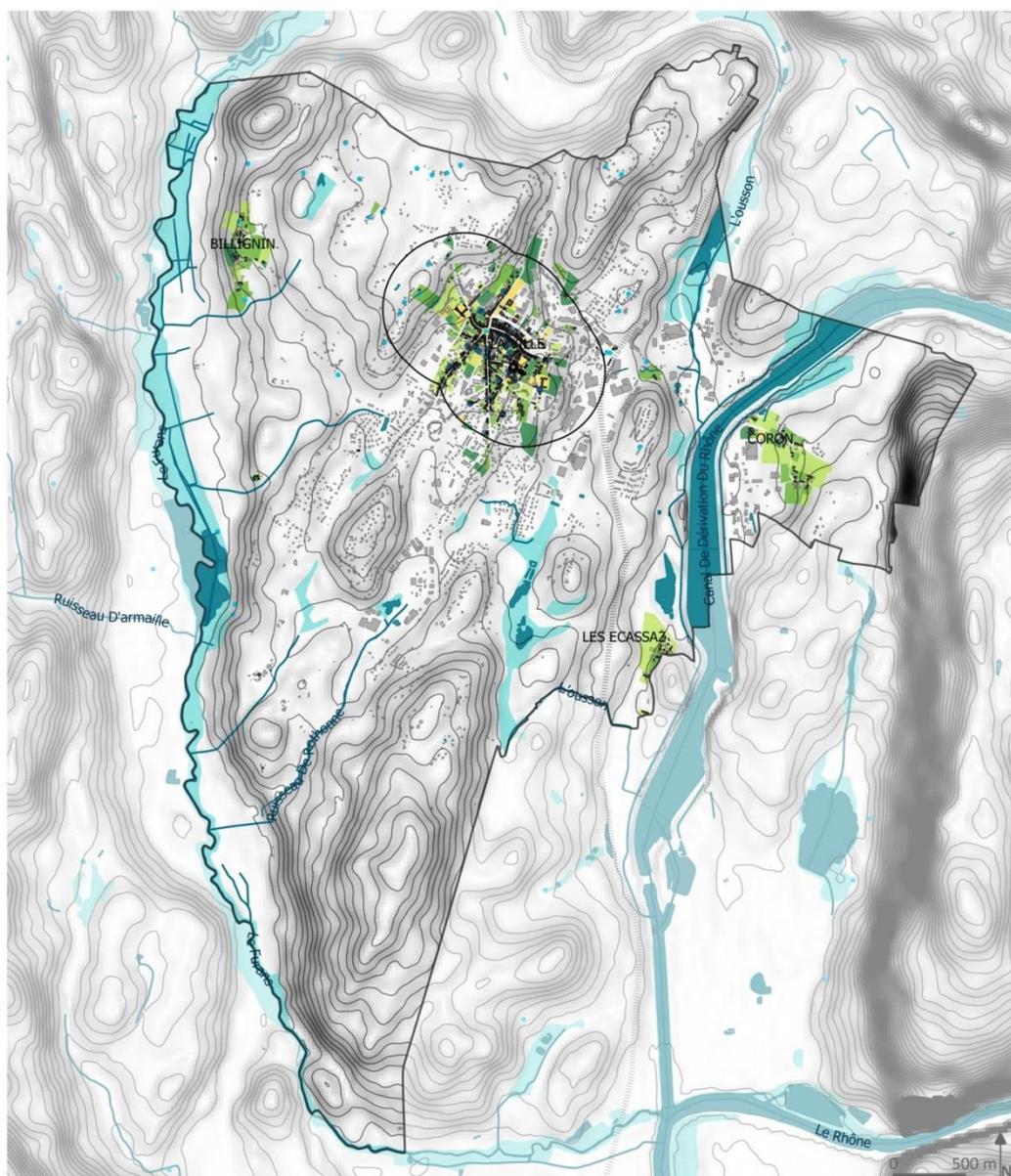
## 1 – Délimitation du périmètre du SPR

### « Construction » du périmètre du SPR

L'étude du patrimoine de Belley a révélé des éléments et des ensembles patrimoniaux bâtis et paysagers d'intérêt sur l'ensemble de la commune.

#### Patrimoine bâti et paysager

<ul style="list-style-type: none"> <li> Limite communale</li> <li> Bâtiment</li> <li> Surface en eau</li> <li> Cours d'eau</li> <li> Zone humide (Source SRCE)</li> <li> Courbe de niveau (pas de 10m)</li> </ul>	<p><b>PROTECTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Monument Historique</li> <li> Périmètre de 500m autour des MH</li> </ul> <p><b>PATRIMOINE BÂTI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Patrimoine bâti</li> </ul>	<p><b>PATRIMOINE PAYSAGER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Espace libre à dominante minérale</li> <li> Espace libre à dominante végétale</li> <li> Remarquable 1</li> <li> Remarquable 2</li> <li> Intéressant</li> </ul>
---	---	--



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2021

*Le patrimoine de Belley révélé dans l'étude*

Cependant ce patrimoine est irrégulièrement réparti sur le territoire :

- **Le centre-ville**, constitué par la ville intra-muros et ses faubourgs historiques, présente une forte concentration d'édifices et d'espaces paysagers remarquables,
- **Billignin, Coron et les Ecassaz**, hameaux anciens linéaires au bâti discontinu, ont conservé leur structure bâtie historique. Ils comportent des fermes anciennes et quelques propriétés nobles ou bourgeoises, insérées dans une trame végétale de qualité avec des motifs arborés, des parcs ou jardins, et de grandes prairies,
- **Sur le reste du territoire** le patrimoine est disséminé : une maison noble (Vieugey, isolée à l'ouest du territoire), des maisons bourgeoises (principalement dans les secteurs de Château Larron et de Côte Melon, au nord-est de la ville ancienne), et un petit ensemble de bâtiments XIXème siècle (la gare et quartier de la Gare).

En regard des critères d'éligibilité d'un SPR qui émanent des différents documents officiels :

#### **Le SPR doit constituer un site**

- Avec un caractère de lisibilité : le périmètre doit être clairement identifiable et lisible au plan urbain et paysager, les habitants doivent pouvoir s'approprier les limites du périmètre
- Avec un caractère d'ensemble, de cohérence : une homogénéité des lieux, une forte identité, une densité significative de bâtiments et d'espaces d'intérêt avéré. Il est envisageable d'intégrer des faubourgs, des espaces naturels et agricoles s'ils forment un ensemble cohérent avec la ville

#### **Le SPR doit contenir un patrimoine remarquable d'intérêt public**

- Un patrimoine de premier ordre à conserver, à restaurer, à réhabiliter ou à mettre en valeur : patrimoine historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager
- Une exigence d'authenticité, existante ou restituable;
- Le caractère remarquable doit justifier l'assistance technique et financière de l'État et la fiscalité Malraux liée aux SPR ;

#### **Le SPR doit bénéficier d'une mobilisation de la collectivité**

- Des moyens de gestion adaptés : un SPR doit être géré activement par la collectivité elle-même qui en bénéficie dans le cadre de ses propres politiques de développement.
- Une problématique urbaine ou un développement territorial indissociable de la mise en valeur patrimoniale. Tout est lié : SPR, abords de MH, PLU, OPAH, RHI, PRI, Opérations de revitalisation des centres....
- Un développement de la promotion et de l'animation du SPR

#### **Hameaux ruraux, patrimoine disséminé**

Les trois hameaux de Billignin, Coron et les Ecassaz se trouvent isolés sur le territoire, n'ont pas de lien direct et ne forment pas un ensemble cohérent avec la ville ancienne. Leur patrimoine, bien que de qualité, n'est toutefois pas au niveau de ce qui peut être attendu dans un SPR.

Le patrimoine disséminé sur le territoire de la commune ne constitue pas un site et ne présente aucune cohérence d'ensemble qui justifierait un périmètre de SPR, ni de figurer à l'intérieur d'un périmètre de SPR.

- Les hameaux dans leur ensemble et tous les éléments patrimoniaux bâtis et paysagers ponctuels pourront être protégés par le PLU, repérés dans le document graphique au titre des articles L 151-19, L 151-23, R 123-11 du Code de l'Urbanisme et encadrés par un règlement détaillé et/ou une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) « patrimoine bâti et paysager ».

**En conséquence, le périmètre du SPR proposé concernera uniquement le centre-ville de Belley (ville intra-muros et faubourgs historiques), centre-ville qui concentre toute la richesse du patrimoine bâti et paysager de Belley.**

## Le périmètre du SPR de Belley

### SPR BELLEY (Ain) - Périmètre

#### CADASTRE

- Bâti dur
- Bâti léger

#### PERIMETRE

- Proposition de périmètre SPR

#### PROTECTION

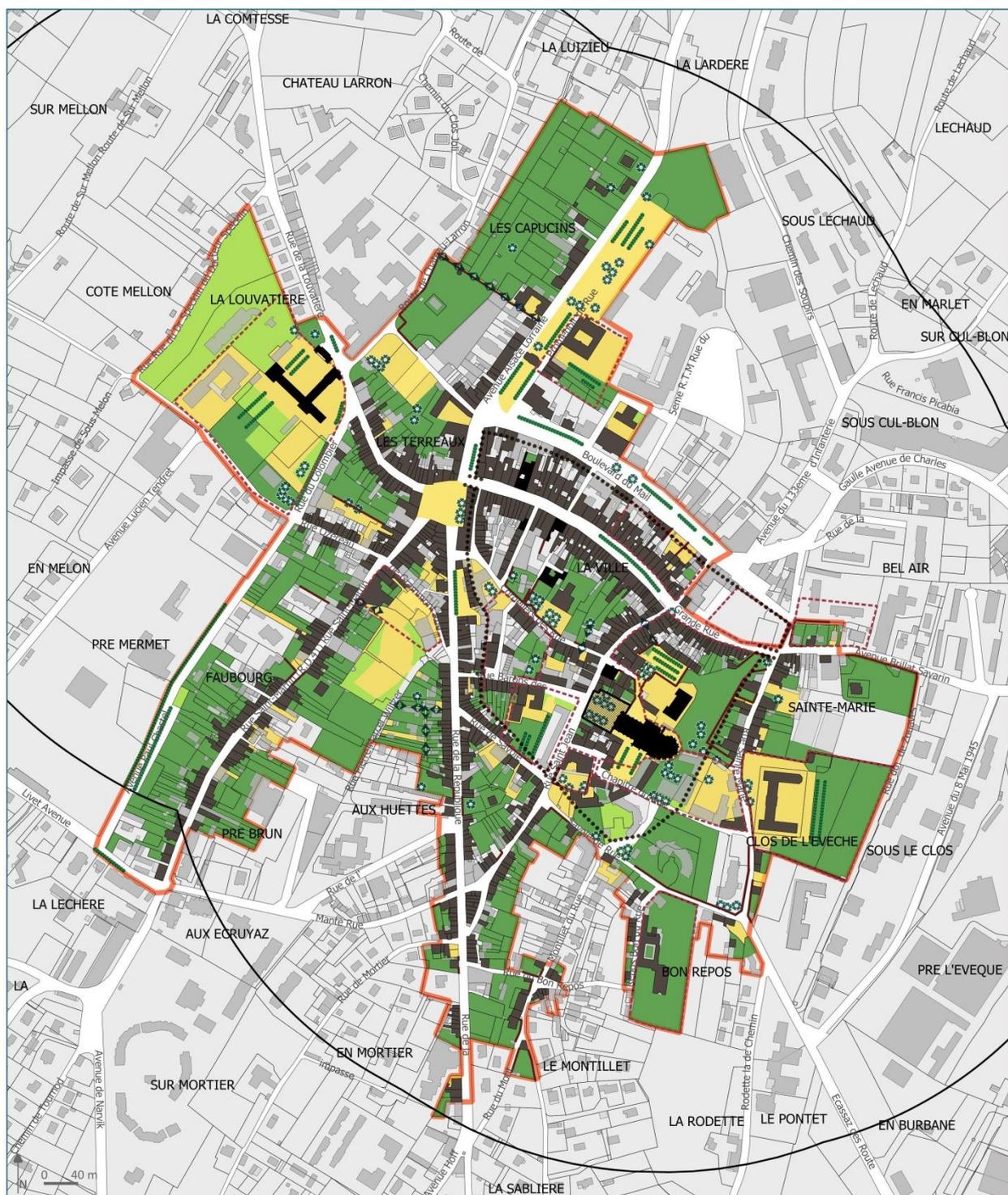
- Monument Historique - Bâtiment
- Monument Historique - Espace
- Périmètres de 500m autour des MH

#### PATRIMOINE BÂTI

- Enceinte/tracé supposé
- Enclos religieux
- Patrimoine bâti
- Mur ou clôture

#### PATRIMOINE PAYSAGER

- Arbres isolés ou en bouquet
- Alignement d'arbres
- Espace libre à dominante minérale
- Parc ou jardin d'agrément
- Espace libre à dominante végétale
- ◆◆ Chemin



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 05 - 2021

**Le périmètre du SPR couvre :**

**1/ La ville historique intra-muros**

- Les rues majeures (Grande Rue, rue Saint Jean, rue des Cordeliers)
- Les anciens enclos religieux (Palais épiscopal, chapitre, Cordeliers, Dames de Bons, Bernardines) compris dans la ville intra-muros



**2/ Les faubourgs anciens et les enclos religieux aux portes de la ville historique**

- Avenue Alsace Lorraine et boulevard du Mail : faubourg historique nord, espaces publics historiques (promenoir, mail) et institutions XIXe siècle (tribunal et prisons)
- Rue Girerd et rue Ozereau : faubourg historique de Louvatière
- Rue Saint-Martin et rue de la République : faubourgs historiques Saint Martin et République
- Rues des Barons, rue Saint Jean, rue Montillet (bas) : faubourg historique Saint Jean et Montillet
- Rue Sainte Marie, début avenue Brillat Savarin : faubourg historique Sainte Marie
- Les anciens enclos religieux hors-les-murs : Jésuites (Institution Lamartine), Capucins, Ursulines, Séminaire, Bon Repos.



## 2 – Justifications du périmètre du SPR

### Un site bien défini par la ville historique intra-muros et ses faubourgs anciens

- On retrouve une cohérence d'ensemble (historique et morphologique) entre la ville intra-muros et les faubourgs historiques qui se sont développés aux portes de la ville
- Il y a une lisibilité du périmètre au plan urbain et paysager
- Il y a une homogénéité dans la forme urbaine et l'architecture des deux entités qui forment un tout
- On trouve à l'intérieur du périmètre une forte identité, et une densité significative de bâtiments et d'espaces d'intérêt avéré

### Une haute qualité patrimoniale de la ville historique intra-muros qui se lit dans :

- La densité des Monuments Historiques et du patrimoine remarquable (bâtiments et arbres)
- Le tracé de l'enceinte et des portes encore perceptible
- Le patrimoine remarquable des anciens enclos religieux
- Les fronts bâtis réguliers
- Les espaces libres « secrets » que sont les cours et les jardins clos ou non
- Les espaces publics diversifiés : places, rues, passages, parcs

### Une qualité patrimoniale des faubourgs anciens, aux portes de la ville historique qui se lit dans :

- Une homogénéité architecturale des ensembles constitués, avec des fronts bâtis réguliers,
- Les espaces publics, d'une grande diversité : place des Terreaux, place des Fours, Mail, Promenoir
- Le patrimoine remarquable des anciens enclos religieux hors les murs
- Les espaces libres : jardins, parcs, alignements d'arbres



*La Grande Rue de Belley*



*La Place des Terreaux qui marque le début de trois faubourgs historiques.*

### Pour répondre aux enjeux de :

- Préservation et de mise en valeur du bâti ancien (façades, toitures, abords, cours comprises)
- Qualité des espaces publics et place de la nature en ville,
- Qualité architecturale, urbaine et paysagère des nouvelles constructions qui s'inséreront dans le tissu ancien

## Description et motivation des limites du SPR

### SPR BELLEY (Ain) - Périmètre

#### PERIMETRE

 Proposition de périmètre SPR



Sources : Google Satellite - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 05 - 2021

 0 40 m

- Limites au nord-ouest,



Le périmètre du SPR contourne l'ensemble de l'institution Lamartine (rue Maurice Ponte, rue du Dr Specklin, haut mur d'enclos) puis traverse la rue de la Louvatière et continue sur une partie de la rue de Château Larron. Il se poursuit au nord en suivant les parcelles de jardins des maisons bourgeoises du quartier des Capucins jusqu'à l'avenue Alsace-Lorraine.

- Il intègre dans le SPR l'institution Lamartine (ancien enclos religieux), l'emprise des rues, les parcs et jardins des maisons bourgeoises.
- Il laisse à l'extérieur du SPR le quartier résidentiel de Côte Melon (peu de patrimoine), le bâti très dénaturé de la rue de la Louvatière, le grand tènement de l'Hôpital (projet de renouvellement à l'étude), et le secteur de château Larron (quelques belles maisons disséminées, mais surtout des maisons récentes).

**AU NORD-OUEST, A L'INTERIEUR DU SPR**



Institution Lamartine, rue de la Louvatière



Institution Lamartine, le parc



Villas et jardins av Alsace Lorraine

AU NORD-OUEST, A L'EXTERIEUR DU SPR



Rue de la Louvatière



Rue de la Louvatière



Route Château Larron



Hôpital



Hôpital

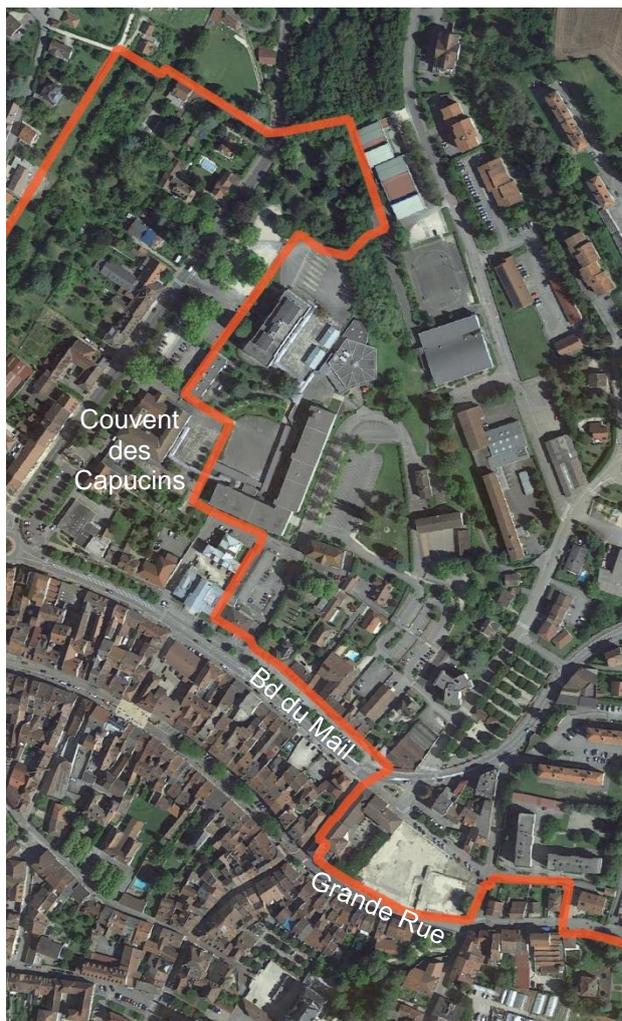


Rue Maurice Ponte

- **Limites au nord-est,**

Le périmètre du SPR contourne le jardin anglais, longe la limite est du promenoir, contourne l'ancien couvent des Capucins (en s'appuyant sur l'immeuble de l'entrée du lycée du Bugey et le muret qui borde la cour du Lycée), contourne le palais de justice et l'ancienne prison de Belley, puis suit la limite nord du boulevard du Mail. Il traverse ensuite le Mail pour emprunter la partie haute de la rue Saint Jean, et remonter la grande rue jusqu'à la vieille porte.

- Il intègre dans le SPR le jardin anglais, le promenoir, l'ancien couvent des Capucins (qui fait partie du tènement du lycée du Bugey), le palais de justice et l'ancienne prison de Belley, le boulevard du Mail, les parties hautes de la rue Saint Jean et de la Grande Rue (bâtiment d'angle compris), le passage Baudin et la vieille porte.
- Il laisse à l'extérieur du SPR les bâtiments récents du lycée du Bugey, le tissu urbain hétéroclite qui longe au nord le boulevard du Mail (renouvellement en cours), les immeubles XXe et les nouvelles constructions du quartier de la Visitation.



**AU NORD-EST, A L'INTERIEUR DU SPR**



Promenoir



Promenoir



Promenoir



Jardin anglais



Palais de justice, bd du Mail



Église du couvent des Capucins av Alsace Lorraine

**AU NORD-EST, A L'EXTERIEUR DU SPR**



*Lycée du Bugey*



*Bd du Mail*

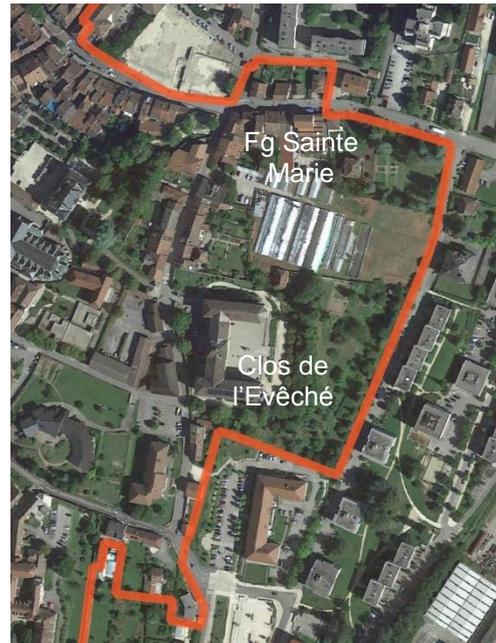


*Rue de la Résistance*

- **Limites à l'est,**

A partir de la vieille porte, le périmètre du SPR contourne les maisons du faubourg Sainte Marie donnant sur l'avenue Brillat Savarin, traverse l'avenue pour contourner le faubourg Sainte Marie en longeant le parc d'une belle propriété, puis les serres et l'ensemble du clos de l'Evêché. Puis il rejoint l'enclos de l'ancien couvent de Bon Repos en contournant les maisons anciennes qui le longent jusqu'à l'angle de la rue Sainte Marie et de la rue de Savoie.

- Il intègre dans le SPR le haut du faubourg Sainte Marie, le parc d'une belle propriété, les serres et le clos de l'Evêché, le bas du faubourg Sainte Marie, l'enclos de l'ancien couvent de Bon Repos.
- Il laisse à l'extérieur du SPR un tissu urbain sans structuration particulière, composé de constructions début XXe et de constructions très récentes, sans patrimoine.



**A L'EST, A L'INTERIEUR DU SPR**



Vieille porte



av Brillat Savarin



av Brillat Savarin, parc



Clos de l'Evêché



Ancien couvent Bon Repos, rue de Savoie



Ancien couvent Bon Repos

**A L'EST, A L'EXTERIEUR DU SPR**



Sous le Clos, rue du 11<sup>e</sup> Régiment des Zouaves



Route des Ecassaz



#### - Limites au sud, sud-est

À partir du couvent de Bon Repos, le périmètre du SPR se cale sur les limites parcellaires des maisons, immeubles et jardins qui forment les faubourgs anciens de Saint Jean, de Montillet (bas), de République, et de Saint Martin (nombreuses parcelles en lanières). A partir du bas de la rue Saint Martin, le tracé du périmètre suit l'avenue Livet puis l'avenue Paul Chastel jusqu'à l'enclos de l'institution Lamartine.

- Il intègre dans le SPR les maisons, immeubles et jardins qui forment les faubourgs linéaires anciens de Montillet (bas), de Saint Jean, de République, de Saint Martin qui présentent une belle cohérence urbaine et architecturale. Entre les faubourgs de Saint Martin et de République il intègre les vastes espaces libres et jardins au sud de l'ancien couvent des Ursules. À l'est du faubourg Saint Martin il intègre un tissu urbain composé de jardins en continuité et de constructions plutôt récentes ainsi qu'un bel alignement arboré.
- Il laisse à l'extérieur du SPR la partie nord du faubourg de Montillet très dénaturée et en bonne partie reconstruite. Entre les faubourgs de République et Saint Martin, il laisse un tissu urbain récent, assez hétéroclite et peu structuré qui ne présente pas de qualité patrimoniale particulière, et à l'ouest du faubourg Saint-Martin tous les terrains et équipements sportifs de l'avenue Paul Chastel.

**AU SUD, SUD-EST, A L'INTERIEUR DU SPR**



Sud du faubourg de Montillet



Sud du faubourg de Montillet



Faubourg Saint Jean



Faubourg République



Faubourg Saint Martin



Rue Wiltzer, parking des Ursulines et parcs arborés

**AU SUD, SUD-EST, A L'EXTERIEUR DU SPR**



Faubourg du Montillet Nord



Rue Bon Repos avant réhabilitation



Rue Bon Repos après réhabilitation



Rue Montillet



Rue de l'Amitié



Rue Lieutenant Argenton

### 3 – Objectifs à l'intérieur du périmètre du SPR

#### Objectifs architecturaux

- Conserver et mettre en valeur :
  - ✓ Les bâtiments remarquables répertoriés
- Protéger et restaurer le bâti ancien (enjeu principal sur les extérieurs dont les cours), dans le cadre des :
  - ✓ Réhabilitations, remaniements, transformations...
  - ✓ Travaux / économies d'énergie et énergies renouvelables
  - ✓ Interventions sur les rez-de-chaussée (vitrines commerciales et enseignes, accessibilité PMR, mutations)
- Bien respecter les caractéristiques constructives et architecturales des typologies représentatives : emprises et gabarits, toitures, façades y compris les rez-de-chaussée, menuiseries, espaces libres et abords, cours comprises ....
- Nouvelles constructions : des projets qui s'insèrent bien dans le tissu ancien, avec une architecture contemporaine de qualité



**Dans tous les cas : éviter la banalisation!**

#### Objectifs urbains du SPR

- Maintenir le caractère de chaque entité urbaine (ville intra-muros, faubourgs historiques, anciens enclos religieux) : fronts bâtis et alignements, enceinte, murs de clôture, espaces libres, ...
- Maintenir la cohérence des toitures (vélum, matériau, teintes)...
- Poursuivre la mise en valeur des espaces publics, dans l'esprit du caractère de chaque structure urbaine
- Favoriser la place du piéton et la découverte du patrimoine de la ville
- Espaces remarquables (publics ou privés) :
  - ✓ Atténuer la place et l'emprise visuelle de la voiture
  - ✓ Mettre en scène le patrimoine : espace désencombré, matériau naturel et perméable, traitement végétal
- Préserver et valoriser les ruelles et chemins perpendiculaires aux voies principales



### Objectifs paysagers du SPR

- Préserver et mettre en scène les perspectives vers les points repères patrimoniaux et les vues remarquables
- Préserver les structures arborées (arbres isolés, en bouquet ou en alignement) et développer le patrimoine végétal historique (mail, promenoir, grande rue...)
- Conserver le patrimoine paysager des parcs et jardins arborés, des cœurs d'îlots et continuités de jardins associées aux fronts bâtis. Permettre leur lecture depuis l'espace public.
- Préserver et mettre en valeur les espaces publics et espaces libres à dominante minérale, espaces de mise en scène du patrimoine urbain et architectural
- Signifier et mettre en valeur la présence d'eau dans la ville : puits, fontaines, bassins et lavoirs



#### 4 – Document de gestion proposé pour le SPR de Belley

**Un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) serait le document de gestion approprié pour le SPR de Belley.**

L'inventaire du patrimoine bâti fait état d'un patrimoine remarquable et intéressant. Les hôtels particuliers de la Grande Rue recèlent des cours intérieures de grande qualité dont l'évolution peut être gérée par le règlement du PVAP, comme c'était le cas dans les règlements des AVAP (Les AVAP de Vienne 38, Romans 26, Chambéry 73 ont règlementé les sols et façades des cours intérieures).

*Un aperçu des cours intérieures de la Grande Rue, qui sont toutes à l'air libre*



Grande Rue-27\_p679



Grande Rue-50\_p562



Grande Rue-53\_p714

Il n'était pas prévu dans la mission de faire une étude des intérieurs. Cependant il a été possible de pousser quelques portes d'anciens hôtels particuliers et de visiter les parties communes. Il ne nous a pas été donné à voir des décors intérieurs intéressants au point de justifier l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Cependant il faut noter la qualité de certains sols, marches et paliers constitués de dalles de calcaire marbrier de grande dimension et de certains garde-corps en fer forgé XVIIIe et XIXe siècle.

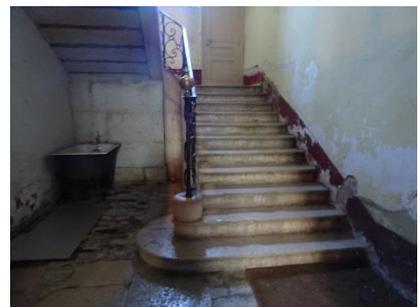
*Un aperçu des dalles de sol et des escaliers à l'intérieur de certains bâtiments*



Grande Rue-7\_p594



Grande Rue-15\_p507



Rue Saint-Martin rue-26\_p75

## **Annexe Inventaire du patrimoine**

## 1 – Patrimoine bâti

## Le patrimoine bâti remarquable

## Méthode de sélection et de catégorisation

1	Critères de sélection du patrimoine bâti	Intérêt architectural propre	Autre Intérêt urbain
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le critère architectural est privilégié dans la sélection, plutôt que le contexte (exemple : un bâtiment patrimonial peut-être retenu même s'il est « dévalorisé » par le fait d'être coincé entre deux immeubles - cas des maisons- ou même s'il est tout seul, isolé dans un tissu urbain différent ou banalisé).</i></li> <li>- <i>Ensembles : c'est le nombre d'éléments qui est essentiel en termes de patrimoine</i></li> </ul> <p><b>Etat du bâtiment</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bien conservé, ou assez bien conservé (les bâtiments qui ne présentent plus d'intérêt sont écartés : altérations successives, vétusté)</li> </ul>	<p><b>Toiture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toiture caractéristique du lieu : pentue, tuiles écailles, coyau, passée de toit...</li> <li>- toiture savante (ardoises, décor épi et crête, forme particulière)</li> </ul> <p><b>Composition architecturale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- façades : composition ordonnée (travées et niveaux marqués, axes de symétrie), composition élaborée (ex : monumentale),</li> <li>- soubassement de qualité : pierre de taille, contreforts, arcades...</li> </ul> <p><b>Architecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plan : cour intérieure avec escalier, galerie, puits</li> <li>- fenêtres à meneaux, fenêtres à linteaux cintrés, chanfrein...</li> <li>- portes à linteaux en arc ou cintrés, sculptés, portes/fenêtres jumelées</li> <li>- modénature saillante, décor peint</li> <li>- menuiseries : portes d'entrée, volets, fenêtres</li> <li>- seuils en pierre</li> </ul> <p><b>Matériaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pierre de taille (ouvertures, soubassement, corniches, seuils...), pisé</li> </ul>	<p><b>Intérêt urbain</b></p> <p><b>Rôle dans l'espace public ou dans le paysage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- volume imposant, structurant</li> <li>- visibilité dans une perspective, point d'appel</li> <li>- position sur une place, dans une rue (immeuble d'angle tenant la rue)</li> </ul> <p><b>Ensemble, série ou séquence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- homogène (immeubles présentant des caractères communs)</li> <li>- unité (parties ou bâtiments constituant une unité à l'origine)</li> </ul> <p><b>Intérêt historique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bâtiment témoin d'une époque ou d'une activité</li> </ul> <p><b>Critère d'exception</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un intérêt exceptionnel, rare ou unique pour la commune</li> </ul>

2	Catégorisation	Remarquable niveau 1	Remarquable niveau 2	Intéressant
	<b>Critères retenus pour classer dans la catégorie</b>	<b>Etat du bâtiment</b> - Bien conservé  <b>Intérêt architectural propre</b> (remplit 3 critères/3) - Toiture - Composition - Architecture  ou - critère d'exception - intérêt historique  Peut renforcer un classement en niveau 1 - Intérêt urbain (situation) - Ensemble unitaire	<b>Etat du bâtiment</b> - Bien/assez bien conservé  <b>Intérêt architectural propre</b> (remplit 2 critères/3) - Toiture - Composition - Architecture  ou - intérêt historique  <b>Ensemble, série ou séquence</b> - homogène  Peut renforcer ce classement - matériau pierre - Intérêt urbain (situation)	<b>Intérêt architectural propre</b> (remplit 1 critère/3) - Toiture - Composition - Architecture
	<b>Définition du périmètre du SPR</b>	<i>Les bâtiments remarquables justifient l'emprise du périmètre du SPR</i>		<i>Le tissu urbain caractéristique qui accompagne les bâtiments remarquables peut être inclus dans le périmètre du SPR</i>
	<b>Statut envisagé dans le PVAP</b>	<i>Le travail de hiérarchisation est à affiner en phase PVAP : valider les bâtiments qui seront à conserver.</i> - Les édifices retenus seront à conserver absolument et à restaurer, pourront avoir des règles spécifiques dans le PVAP - Les édifices non retenus pourront être démolis, en attendant ils suivent les règles générales du PVAP		<i>Leur démolition est admise. Suit les règles générales du PVAP</i>

### Résultat de l'inventaire du patrimoine bâti remarquable

Le résultat de l'inventaire est cartographié. Les bâtiments sont identifiés par typologie et catégorisés (remarquable 1 ou 2, intéressant, ensembles unitaire ou homogène) .

Une sélection représentative de l'inventaire est présentée dans les pages suivantes

**Maisons de bourg simples et nobles  
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation  
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux  
tableaux 1 et 2

**Maisons nobles**



*Demeure XVIème et  
XVIIème  
Fenêtre à traverse sur rue  
des Cordeliers  
Façade de composition  
régulière sur Grande rue,  
corniche en pierre moulurée  
(cordon) et chaîne d'angle  
en pierre de taille avec niche  
pour sculpture  
**Grande rue-4\_p392 -c1***



*Demeure XVIème et  
XVIIème: façade large  
(regroupement de 2  
parcelles) ; pierre de taille  
en soubassement avec  
arcades en plein-cintre et  
sur-baissée ou anse de  
panier, présence de  
contreforts  
Escalier intérieur en  
pierre rampe sur rampe  
**Grande rue-7\_p594 -c1***



*Demeure XVI et XVIIème:  
Composition régulière et  
hiérarchisation des  
fenêtres des étages.  
Ouverture du rez de  
chaussée avec arcs en  
ogive et pierres  
chanfreinées.  
Porte d'entrée à  
panneaux moulurés et  
imposte ajourée  
Présence de contreforts  
Cour avec coursive  
ouverte et dépendances  
**Grande rue-23\_p504 -c1***



*Demeure XVIIème :  
Composition régulière et  
hiérarchisation des  
fenêtres des étages.  
Ouvertures du rez-de-  
chaussée avec arc en  
anse de panier et pierres  
moulurées  
**Grande rue-31\_p 626-c2***



*Composition de la façade  
XVIIème avec  
hiérarchisation des  
ouvertures, arc surbaissé  
avec pierres chanfreinées  
en rez de chaussée mais  
traitement du décors  
XIXème avec lambrequin  
et ferronnerie de qualité,  
passée de toit travaillée  
avec moulure  
**Grande rue-32\_p428 -c2***



*Demeure XVIème ou  
XVIIème: façade en  
pierre de taille  
Reconstitution des  
croisées en 1982  
Bandeau en pierre  
Garde-corps en fer forgé  
XVIIIème  
Cour avec escalier à vis  
**Grande rue-33\_p626 -c1***



*Demeure XVIIème:  
façade recomposée avec  
hiérarchisation des  
ouvertures des étages  
mais espacement  
horizontal irrégulier, arc  
surbaissé en rez de  
chaussée, (partiellement  
condamné) et linteau droit  
en pierre moulurée pour  
le porche d'entrée.  
Porte d'entrée avec  
vantaux bois à panneaux  
moulurés et imposte  
ajourée en fer forgé.  
**Grande rue-37\_p497 -c2***



*Demeure XVIIème:  
soubassement en pierre  
de taille, arcades en anse  
de panier, porte à  
panneaux avec imposte  
en fer forgé, cour intérieur  
avec coursive bois et  
porte moulurée XVIème.  
**Grande rue-39\_p496 -c1***

Maisons nobles



Composition de la façade XVIIème : régularité et hiérarchisation des ouvertures des étages, mais porche en ogive  
Présence de contreforts  
**Grande rue-42\_p439 -c2**



Demeure avec façade XVIème, (sur-élévation postérieure): composition irrégulière des ouvertures, porche d'entrée en ogive, fenêtres jumelées avec meneau central  
Présence de contreforts  
**Grande rue-44\_p434 -c1**



Demeure avec façade XVIII ème, début XIXème, de composition symétrique, avec hiérarchisation des ouvertures, modénatures avec bas relief et faux appareillage, soubassement en pierre de taille avec arc surbaissé ou linteau plat mouluré pour l'entrée (l'ouverture de gauche était également en arc surbaissé)  
Porte d'entrée avec vantaux bois à panneaux moulurés et imposte ajourée en fer forgé  
**Grande rue-47\_p806 -c1**



Demeure XVIIème composition régulière de la façade avec hiérarchisation des ouvertures, arc surbaissé en rez de chaussée, ou linteau droit pour le porche d'entrée  
Porte d'entrée avec vantaux bois à panneaux moulurés, pointe de diamant, et imposte ajourée.  
**Grande rue-53\_p714 -c2**



Composition de la façade XVIIème avec hiérarchisation des ouvertures des étages, mais porche en plein cintre en rez-de-chaussée  
Jardin/cour avec galerie bois  
**Grande rue-60\_p443 -c1**



Demeure XVIème, XVIIème et XVIIIème siècle : large façade, (regroupement possible de 2 parcelles), présence de contreforts, ouvertures du rez de chaussée en plein cintre avec monogramme sculpté  
Alignement des ouvertures sur la partie la plus récente.  
Porte cochère avec Vantaux bois à planches et portillon central.  
Escalier intérieur avec serrurerie XVIIIème  
**Grande rue-64\_p692 -c1**



Demeure XVIIème : composition de la façade avec hiérarchisation des ouvertures  
Porche d'entrée XVIIème avec linteau appareillé droit, vantaux à panneaux avec imposte en ferronnerie  
**rue Saint-Jean-33\_p95 -c2**



Demeure XVIème et XVIIIème siècle : composition de la façade XVIIème avec ouvertures régulières. Large fenêtre anciennement jumelée en rez-de-chaussée  
Cour XVIème avec escalier-hors œuvre à vis, et galerie maçonnée ou en bois  
**rue Saint-Jean-58\_p442 -c1**

Les maisons simples de bourg



Demeure fin XVIIème début XVIIIème : porche d'entrée en arc surbaissé et vantaux à panneaux en pointe de diamant, corniche et encadrements moulurés, ferronneries XVIIIème  
**Grande rue-12\_p395 -c1**



Demeure XVIème : façade étroite, fenêtres larges avec encadrement moulurés, disparition des meneaux centraux, linteau en accolade au 2<sup>ème</sup> étage.  
Présence de contreforts  
**Grande rue-19\_p506 -c2**



Demeure fin XVIIème : façade étroite avec porte fenêtre, balcon en pierre moulurée et ferronnerie ouvragée.  
Présence de contreforts  
**Grande rue-36\_p430 -c2**



Demeure XVIème et XVIIème: composition régulière et hiérarchisation des ouvertures des étages, ouverture du rez de chaussée avec arc en ogive, et anse de panier, ou linteau droit mouluré, corniche plate en pierre  
Présence de contreforts  
**Grande rue-46/48\_p438 -c2**



Demeure avec façade XVIIIème : soubassement avec arc en plein cintre et surbaissé, fenêtre XVIIème à meneau central  
Escalier à vis sur cour  
**Grande rue-50\_p562 -c1**



Façade lisse XVIème : arc en plein cintre, ouvertures non alignées (sur-elevation postérieure du dernier niveau)  
**Grande rue-92\_p80 - intéressant**



Façade avec composition XVIIème :fenêtres alignées, encadrement et ferronnerie XIXème, soubassement différencié,  
**Grande rue -116\_p580 -c2**



Maison d'angle avec porte-fenêtre jumelées en rez-de-chaussée, importance de la passée de toit  
**Grande rue -124\_p49 -c2**



Demeure XVI ème ou XVIIème, passage vers Enclos Epsicopal  
A l'étage : fenêtre avec appui en pierre moulurée et ancienne fenêtre à meneau central  
Porte d'entrée en planches irrégulières; présence de contreforts  
**rue Saint-Jean-25\_p675 -c2**



Bâtiment XVIème avec linteau en accolade sur la rue des cordeliers, façade à pignon sur la rue Saint Jean avec arcade sur en anse de panier , soubassement en pierre de taille et contrefort.  
**rue Saint-Jean-38\_p340 -c1**



Composition XVIIème de la façade avec soubassement marqué mais linteau médiéval du porche d'entrée.  
**rue Saint-Jean-45\_p122 -c2**



Façade XVème ou XVIème remaniée avec arc brisé et percement irrégulier des fenêtre en rez de chaussée (bâtiment appartenant au couvent des Cordeliers)  
**rue des Cordeliers-24\_p343 -c1**

**Maisons de faubourg et ensembles  
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation  
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux  
tableaux 1 et 2

**Maisons de faubourg simple et bourgeoise**



*Maison bourgeoise XVIIIème avec jardin arrière et clôture en pierre. Escalier intérieur rampe sur rampe en pierre de taille avec ferronnerie  
Façade sur rue remaniée avec modénature XIXème  
**rue Saint-Martin-26\_p75 - c1***



*Maison bourgeoise début XXème avec sous bassement sur 2 niveaux et marqué par sa modénature moulée (stuc ou ciment)  
**Rue Saint-Martin-38\_p83 - c1***



*Maison de faubourg fin XIXème avec modénature : corniches, encadrement des ouvertures, et sousbassement souligné  
**Rue Saint-Martin-88\_p123 -c2 ens. homogène***



*Maison de faubourg XIXème : bâtiments jumelés, composition régulière des ouvertures des 2 étages  
**Rue Saint-Martin-90- 92\_p124 -c2 ens. homogène***



*Maison bourgeoise début XIXème, avec annexe, construite en alignement sur la rue et jardin arrière. Perron qui marque l'entrée  
**rue saint-Martin-113\_p317 -c2***



*Maisons de faubourg fin XIXème : rez-de-chaussée, +1 ou 2 étages, faitage de la toiture parrallèle à la rue, porte et fenêtre jumelées  
**Rue Ozereau-ens. Homogène***



*Maisons de faubourg XIXème : rez de chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue  
**rue Saint-Jean-62 à 84 ens. homogène***



*Maison bourgeoise XIXème construite en alignement sur la rue, jardin à l'arrière, volets XXème de style « montagnard »  
**rue de Savoie-42\_p67 - intéressant***



*Maisons de faubourg XIXème : rez-de-chaussée, +1 ou 2 étages, faitage de la toiture parrallèle à la rue porte et fenêtre jumelées  
**rue de la République -120-122\_p216-217 ens. homogène 112 à 126***



*Maison bourgeoise fin XIXème début XXème, construite en alignement sur la rue avec jardin attenant et clôture. Modénature en ciment moulé  
**rue de la République -132\_p352 -c1***



*Maison de faubourg : rez-de-chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue, porte et fenêtre jumelées  
**rue Bon Repos-15\_p183 ens. homogène rue du Mont et rue de Bon Repos***



*Maison de faubourg : rez-de-chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue, enduit avec modénature peinte  
**rue du Mont-34\_p6 ens. homogène rue du Mont et rue de Bon Repos***

**Immeubles  
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation d'un bâtiment remarquable : se reporter aux tableaux 1 et 2

**immeuble simple et immeuble bourgeois**



*Immeuble de style «art déco» à lignes verticales fortes, travée en avancée, corniches à ressauts qui soulignent le couronnement en partie haute de la façade*  
**rue de la République-7\_p201 -c1**



*Immeuble bourgeois XIXème : soubassement et modénature marquée en ciment moulé : corniches, chaînes d'angle, encadrement des ouvertures*  
**rue de la République-26\_p119 -c2**



*Immeuble bourgeois XIXème de style éclectique : modénature très marquée en ciment moulé, bow-window, balcons avec ferronneries, toitures à la Mansart avec lucarnes moulurées, porte d'entrée monumentale*  
**rue de la République-50\_p133 -c1**



*immeuble début XXème de style néo-régionaliste : façade à pignon*  
**rue de la République-51\_p316 -c2**



*Immeubles simples XIXème: rez-de-chaussée + 2 étages ; volets bois persiennés, faitage parallèle à la rue, passée de toit*  
**rue de la République-50 à 64 - ens. homogène**



*Immeuble de style «art déco» : à lignes verticales fortes, 2 travées en avancée, corniches à ressauts qui soulignent le rez-de-chaussée et la toiture*  
**rue de la République-93\_p254 -c1**



*Immeuble simple début XXème: composition régulière des ouvertures avec hiérarchisation de leur dimension, balcon avec ferronnerie, passée de toit travaillée*  
**rue de la République-98\_p167 -c2**



*Immeuble simple XIXème: composition régulière de la façade avec portes-fenêtres au première étage, porte d'entrée à panneaux avec imposte vitrée*  
**rue des Barons-12\_p326 ens. homogène 6 à 12**



*Immeuble bourgeois XIXème : composition hiérarchisée, encadrements peints, présence de balcons en pierre avec ferronnerie, toiture à la Mansard avec lucarne, porte d'entrée à imposte*  
**rue Saint-Jean-44\_p336 -c1**



*Immeuble bourgeois XIXème : facade large, composition symétrique, riche modénature en pierre, travée centrale marquant l'entrée monumentale et l'escalier intérieur*  
**boulevard de Verdun-4\_p516 -c1**



*Immeuble simple fin XIXème, soubassement différencié et modénature en ciment moulé, passée de toit avec lambrequin*  
**rue Girerd-26\_p119 -c2**



*Immeuble simple fin XIXème: composition symétrique des ouvertures, travée centrale de l'entrée marquée, rappel des fenêtres jumelées,*  
**Av. Alsace Lorraine-1\_p142-c2**

**Ancienne ferme ou granges  
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation  
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux  
tableaux 1 et 2



*Ferme en milieu urbain  
avec logis sur rue  
attenant aux  
dépendances,  
rue Sainte-Marie-5\_p1-c2*



*Ferme en milieu urbain  
avec logis sur rue attenant  
aux dépendances, portail  
de grange avec portillon  
central et porte d'entrée à  
panneau avec imposte  
vitrée  
rue Sainte-Marie-27\_p21-c2*



*Ferme en milieu urbain  
avec logis sur rue attenant  
aux dépendances, portail  
de grange avec portillon  
central et porte d'entrée à  
panneau avec imposte  
vitrée  
rue Sainte-Marie-29\_p22 -  
c2*



*Ferme en milieu urbain  
avec logis sur rue  
attenant aux  
dépendances, portail de  
grange avec portillon  
central  
rue Sainte-Marie-40\_p112  
- c2*



*Ferme en milieu urbain  
avec dépendances  
dissociées sur cour,  
portail de grange avec  
portillon central  
rue Saint-Jean-71\_p270 -c2*



*Ferme en milieu urbain  
avec logis sur impasse  
attenant à la grange, porte  
et fenêtre jumelées, porche  
d'accès à la grange  
Impasse Teppots-10\_96 -c1*



*Ferme XVIème avec  
dépendance accolée et  
séchoir à bois ; linteau  
pierre sculpté  
Billignin\_p 42 - intéressant*



*Ferme sur rue avec logis  
attenant aux  
dépendances, granges et  
étables (ou écuries), arc  
en pierre surbaissé,  
vantaux de la porte de la  
grange avec portillon  
central et arc surbaissé en  
pierre  
Billignin\_p 60 -c2*



*Ferme ramassée à  
bâtiments jointifs avec  
avancée de toit très  
importante et séchoir à  
bois  
Billignin\_p66 -  
intéressants*



*Ferme à bâtiment  
jointifs rejointement  
récent sur la partie  
logis, avancée de toit  
sur les dépendances  
et séchoir à bois,  
grange avec portillon  
central, calade en  
galet au droit de la  
grange  
Billignin\_p108 -c2*



Ferme avec dépendance dissociée sur cour fermée, séchoir à bois, toiture avec pignon à redents  
**Billignin\_p 119 -c1**



Dépendance dissociée avec portail de la grange à portillon central Fenière en toiture et profondeur importante de la passée de toit  
**Bilignin\_p123 -c2**



Grange en pisé avec soubassement en pierre  
**Bilignin\_p156 -c2**



Ferme à bâtiments jointifs enduit sur la partie logis  
Portail de la grange à portillon central  
**Bilignin\_p158 - c2**



Domaine avec maison noble XVIème et dépendances : volume avec « tour », encadrement de fenêtre en pierre moulurée  
**Coron\_p9 - c1**



Domaine avec maison bourgeoise XIXème et dépendances dissociées avec avancée de toit et séchoir à bois  
**Coron\_p38 - c1**



Ferme avec dépendance dissociée, avec avancée de toit et séchoir à bois sur cour fermée  
**Coron\_p39 - c2**



Ferme à bâtiment jointifs avec avancée de toit sur les dépendances, enduit sur la partie logis  
**Coron\_p69 - c2**



Ferme à bâtiments jointifs avec avancée de toit sur les dépendances, hangar dissocié  
**Coron\_p81 - c2**



Ferme à bâtiments jointifs, enduit sur la partie logis avec avancée de toit sur les dépendances et structure du séchoir à bois  
**Coron\_p123 - c2**



ensemble rural à bâtiments jointifs avec hangar dissocié  
Séparation des bâtiments par murs pignon à redent  
**Les Ecassaz\_p138**



Annexe dissociée : grange avec avancée de toit en pignon et charpente ancienne restaurée  
**Les Ecassaz\_p21 -c2**

**Bâtiments hors typologie  
(Catégorie remarquables 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation  
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux  
tableaux 1 et 2

**Anciens enclos religieux**



*Le doyen*

Ensemble occupé par le doyen du Chapitre de la cathédrale jusqu'à la Révolution. Fin XIXème s. devint école de filles Marguerite-Marie. Chapelle édifée en 1910 à la place du donjon du chapitre abattu à la Révolution  
Chapitre Rue-2\_p132-c1



*La Tourelle*

Construite vers 1531 par Guillaume Perruquet, chanoine de la cathédrale. Tour hexagonale en pierres réhaussée de briques, porte accolade et blason. 1825 accueille le personnel Saint-Joseph.  
Chapitre Rue-8\_p136\_c1



*Presbytère*

Situé sur le bord du fossé qui encadrait la ville, ancienne demeure XVIIIème siècle d'un chanoine du chapitre. Devenu presbytère au début XIXème s.  
Chapitre Rue-6\_p728-c1



*Maison Taborin*

Maison mère des Frères de la Sainte-Famille, comprenait plusieurs bâtiments. Bâtiment couronné d'un clocheton : logements OPAC 01.  
Chapitre Rue-7\_p619-c1



*Couvent des Dames de Bons, ancienne chapelle.*

Le couvent des cisterciennes de Bons s'implante en 1651  
Grande Rue.  
Grande Rue-55\_p483-c1



*Couvent des Dames de Bons, ancien cloître*

Grande Rue-59\_p788\_c1



*Couvent des Cordeliers, ancienne chapelle*

Reste de la chapelle du couvent reconstruit en 1581 après un incendie.  
Bains Rue-1\_p355-c1



*Couvent des Capucins (ou Maristes), ancienne chapelle*

Promenoir Rue\_p113-c1

**Anciens enclos religieux**



*Couvent de la Visitation  
Ancien passage couvert.*

*Ancien pavillon du clos  
de l'évêché*

*Maison Saint Anthelme  
ancien grand séminaire*



*Du couvent de la  
Visitation il ne reste que  
cet ancien passage qui  
permettait aux sœurs  
d'accéder au clos Sainte-  
Marie en passant au  
dessus-de la rue.*

*Pavillon conçu par  
l'architecte Soufflot au  
XVIIIème siècle. C'était à  
l'origine la seule  
construction du jardin de  
l'évêque, situé hors les  
murs.*

*Construit en 1931 sur le  
terrain du clos de  
l'évêque. Architectes  
Denarié et Davignon.  
Bâtiment en pierres,  
charpente métallique.*

*Couvent des Bernardines,  
ancienne église,  
bâtiments du couvent.  
Les Bernardines  
s'installent en 1820 dans  
la maison de l'ancien  
lieutenant Balme de  
Sainte-Julie.*

*Sainte-Marie rue\_p232-c1*

*Sainte-Marie rue-37-  
41\_p234-c1*

*Sainte-Marie rue-37-  
41\_p234-c1*

*Barons Rue-24\_p332-c1*



*Clos de Bon Repos, Porte  
de l'évêque*

*Couvent de Bon Repos*

*Porte monumentale qui  
permettait à l'évêque  
d'accéder au clos de Bon  
Repos, une propriété du  
chapitre au XVIIIème  
siècle.*

*En 1824 le clos de Bon  
Repos fut vendu aux  
sœurs Maristes qui y  
édifièrent un couvent,  
avec école et pensionnat  
pour filles. Grande  
chapelle 1853, petit  
cloître, bâtiments 1828 et  
1837, puits 1825  
Bon Repos rue-40\_p183-  
c1 (parties)*

*Couvent des Ursulines*

*Restes de l'ancienne  
église et des bâtiments  
du couvent qui date de  
1625.  
Saint-Martin rue-37-  
33\_p84-c2*

*Bon Repos rue-  
40\_p183\_c1*

## Bâtiments publics



Les halles et l'ancienne grenette fermée.

Construites en 1850 en pierre, architecte Alexis Depierre. Arcades monumentales  
Terreaux PI\_p388-c1



Bâtiment de la Sous-préfecture.

La sous préfecture est installée depuis 1981 dans une partie de l'ancien couvent des Bernardines

Barons Rue-24\_p332\_c1



Hôtel de Ville

La mairie de Belley est installée depuis 1943 dans l'ancienne demeure du baron Jullien de Villeneuve. Autrefois le rez-de-chaussée était occupé par des boutiques.

Verdun bld-11\_p199-c2



Palais de justice

Construit en 1840, architecte Antoine-Marie Chenavard. Il formait avec l'ancienne prison construite en 1836 une véritable cité judiciaire.

Mail Bld-13\_p530\_c1

## Bâtiments publics



Hôpital Récamier

Reconstruit en 1951 il connut plusieurs agrandissements postérieurs. Il reste face au collège la partie de l'hôpital construit en 1753 par l'architecte Jean Ragozzi qui comprend l'ancienne pharmacie de l'hôtel Dieu, ISMH 1930 Girerd Georges Rue-52\_p289\_c2

## Autres



Ecole Louis Chambard

Construction fin XIXème siècle  
Cordeliers Rue-31\_p436-c1



Anciens ateliers

Barons Rue-11\_p730-c1



Ancien relais de poste

Alsace Lorraine Av-15\_p129-c2

## 2 – Patrimoine paysager

## Inventaire du patrimoine paysager et catégorisation

Typologie de patrimoine paysager végétal	Intérêt paysager propre	Intérêt paysager fonction du contexte
<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures arborées               <ul style="list-style-type: none"> <li>Les arbres isolés ou en bouquet</li> <li>Les alignements d'arbres</li> </ul> </li> <li>Parcs et Jardins</li> <li>Ensembles, composition urbaine et paysagère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le critère végétal : taille, âge, essence (rareté, originalité, témoin d'une époque, représentations sociales...), silhouette...</li> <li>Le critère historique : lien avec du patrimoine bâti repéré, signalé sur une carte ancienne</li> <li>La composition paysagère d'un parc ou d'un jardin</li> <li>Le nombre de structures arborées, dans un parc par exemple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le critère de situation, rôle dans le paysage               <ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation (quartier bâti dense, résidentiel, campagne...)</li> <li>Position par rapport à la rue,</li> <li>Rôle urbain (signal, structuration)</li> </ul> </li> <li>Le critère de perception               <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de vues remarquables</li> <li>Mise en scène de patrimoine bâti, urbain ou paysager : espace de présentation ou écrin paysager</li> </ul> </li> </ul>

Grille de catégorisation Critères retenus pour catégoriser		Remarquable Catégorie 1	Remarquable Catégorie 2	Intéressant
Parc Jardin	<b>1. Historique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement de bâti patrimonial</li> <li>Espace ou élément signalé dans l'iconographie ou les textes anciens</li> <li>Composition paysagère d'un parc ou d'un jardin historique</li> </ul> <b>2. Végétal – Structures arborées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taille, âge, essence (rareté, originalité, témoin d'une époque...), silhouette...</li> <li>Nombre de structures arborées dans un parc ou jardin</li> </ul> <b>3. Urbain (situation)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace de respiration dans un tissu dense</li> <li>Espace constitutif d'une continuité verte</li> <li>Espace de mise en scène d'un bâtiment, d'un élément de patrimoine, d'une vue</li> <li>Effet signal ou élément repère du paysage</li> </ul>	3 critères/3	2 critères/3	1 critère/3
	Peut renforcer ce classement : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'intérêt urbain (situation)</li> <li>Le caractère du patrimoine bâti associé</li> <li>Le critère de perception : ouverture vues, mise en scène du patrimoine bâti</li> </ul>			
Espace dominante végétale	<b>1. Végétal – Structures arborées</b> <b>2. Urbain (situation)</b> <b>3. Perception</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>ouverture vues,</li> <li>mise en scène du patrimoine bâti</li> </ul>	3 critères/3	2 critères/3	1 critère/3
Peut renforcer ce classement : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'intérêt urbain (situation)</li> <li>Le caractère du patrimoine bâti associé ou perçu</li> </ul>				

	Remarquable Catégorie 1	Remarquable Catégorie 2	Intéressant
<b>Intérêt pour le classement du SPR</b>	<i>Tous ces éléments de qualité serviront à justifier l'emprise du périmètre du SPR</i>		<i>Les espaces ouverts et jardins accompagnent le tissu urbain et les bâtiments. Ils peuvent être inclus dans le SPR.</i>
<b>Statut envisagé dans le PVAP</b>	<i>Le travail de hiérarchisation est à affiner en phase PVAP : valider les structures arborées, parcs et jardins qui seront à conserver.</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les éléments retenus seront à conserver, à maintenir libres de constructions ou à renouveler, pourront avoir des règles spécifiques dans le PVAP en plus des règles générales</li> <li>Ils devront rester perceptibles depuis l'espace public</li> <li>Des exceptions possibles (réduction, suppression), au cas par cas (conditions à définir dans le PVAP)</li> </ul>		Réduction du jardin ou de l'espace admise sous condition (Règles du PVAP adaptées)

La présence d'eau, les espaces publics et les vues sont inventoriés mais ne font pas l'objet de catégorisation.

Patrimoine paysager remarquable (Catégorie 1=C1)

Critères de sélection d'un patrimoine paysager : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1

Belley - Centre



21 Rue de la Louvatière\_p56  
Parc de villa



Route de Braille\_p157p95  
Parc de villa



Rue du Docteur Specklin\_p35  
Parc de villa



414 Route de Chateau Larron\_p62  
Parc de villa



Chemin du Clos Joli\_p348\_A-R\_p347\_A-I  
Ancien parc de villa



Rue de la Louvatière\_p404  
Institution Lamartine



Rue Docteur Recamier\_p398  
Parc de l'école de musique



Rue Docteur Recamier\_p398  
Parc de l'école de musique



Av Alsace Lorraine\_Place des enfants juifs



13 Av Alsace Lorraine\_p134



Av Alsace Lorraine\_Promenoir



Av Alsace Lorraine\_Promenoir

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1

Belley - Centre



Av Alsace  
Lorraine\_Promenoir\_p538



Av Alsace  
Lorraine\_p113p108  
Parc de villa



Av Alsace  
Lorraine\_p106p107  
Parc de villa



Av Alsace  
Lorraine\_Promenoir\_p715



Rue du 5e RTM\_p574  
Parc de villa



3 Avenue du 133e  
d'Infanterie\_p10



Rue Sainte Marie\_p18p19



41 Rue Sainte  
Marie\_p237  
Saint-Anthelme



Rue Sainte Marie\_p104  
Parc épiscopal



Rue Sainte Marie\_p104  
Parc épiscopal



Rue Sainte Marie\_p104  
Parc épiscopal



Rue du Chapitre\_p620  
Clos Chapitre

**ARBRES ISOLÉS, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1**  
**Belley - Centre**



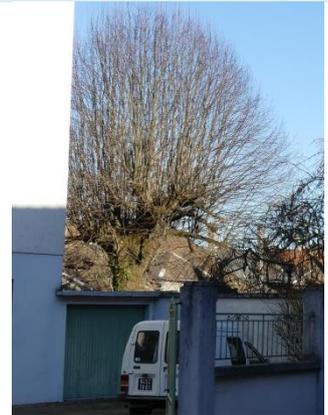
*Rue des Cordeliers\_p445*  
 Parc Brillat-Savarin



*Rue de Savoie\_p132*  
 Clos Doyenne



*Rue de la République\_Arrière\_p309*  
 p310



*9 Rue des Barons\_p350p615*  
 Couvent des Cordeliers



*Rue des Barons\_p615*  
 Couvent des Cordeliers  
 Coron



*Place de la Cathédrale*  
 Enclos épiscopal  
 Billignin



*Rue Pierre Marcel*  
 Wiltzer\_p137



*Rue des Cordeliers\_p386*



*CD107\_p37p38*



*Rue Gertrude Stein\_p134*



*Rue Gertrude Stein\_p128*



*Rue des Rouges Gorges\_p134*



*Chemin de la Petite Darde*



*Chemin de la Petite Darde*



*Chemin de la Petite Darde\_p1*



*Rue Gertrude Stein\_p4p158*

**ALIGNEMENTS D'ARBRES – Remarquables 1**  
Belley - Centre



Rue Maurice  
Ponte\_p486p489  
Institution Lamartine



Rue de la  
Louvatière\_p489  
Institution Lamartine



Boulevard du Mail



Av Alsace Lorraine\_Place  
de la Victoire



Av Alsace Lorraine\_Place  
des enfants juifs



Av Alsace  
Lorraine\_Promenoir



Rue Jules Ferry\_p716  
Clos des Capucins



Avenue du 133e  
d'Infanterie\_p92  
Square et jeux de boules



41 Rue Sainte  
Marie\_p237  
Saint-Anthelme



Rue du Chapitre\_p620  
Clos Chapitre



Rue des Barons\_p333  
Sous-Préfecture



Place de la Cathedrale



Rue de la République



Place des Terreaux



Rue des Cordeliers\_p435  
Hôtel de la Province de  
Bugey



Rue des Cordeliers\_p436  
Ex-Ecole Chambard

**Billignin**



Rue Gertrude Stein\_p134



Chemin de Billignin\_p134



Chemin de Billignin\_p134



Rue Gertrude Stein\_p128

**PARCS ET JARDINS – Remarquables 1**  
**Belley - Centre**



21 Rue de la Louvatière\_p56  
 Parc de villa



Route communale n°35\_p157  
 Parc de villa



Route de Braille\_p157p95  
 Parc de villa



Rue du Docteur Specklin\_p35  
 Parc de villa



Rue du Docteur Specklin\_p31  
 Parc de villa



Rue Maurice Ponte\_p486  
 Parc Lamartine



17 Route de Château-Larron\_p346  
 Parc de villa



Route de Château-Larron\_p428  
 Parc de villa



Rue de la Louvatière  
 Square Lamartine



Rue Docteur Recamier\_p398  
 Parc de l'école de musique



Av Alsace Lorraine\_Promenoir  
 Jardin anglais



Av Alsace Lorraine\_p106p107  
 Parc de villa



Rue du 5e RTM\_p574  
 Parc de villa



Boulevard du Mail\_p575  
 Parc de villa



3 Avenue du 133e d'Infanterie\_p9p10  
 Parc de villa



Chemin de la Camusette\_p2026p2027



20B Avenue Brillat Savarin\_p165p15  
 Parc de villa



Rue Sainte Marie\_p104  
 Parc épiscopal



41 Rue Sainte Marie\_p237  
 Parc Saint-Anthelme



Rue de la République\_p284  
 Parc de villa

**PARCS ET JARDINS – Remarquables 1**  
**Belley - Centre**



*Rue de la République\_p162*  
Parc de villa



*Rue Pierre Marcel Wiltzer\_p415*



*Rue Ozereau\_Coeur d'îlot\_p256p257*



*Avenue Charles de Gaulle\_p84*

**Coron**



*RD107\_p103p104*



*RD107\_p103p104*



*CD107\_p38*



*CD107\_p33*

**Coron**



*CD107\_P32*

**Billignin**



*Rue Gertrude Stein\_p130p77*

**Vieugey**



*Route de la Fulie\_p520p883*

**ESPACES LIBRES A DOMINANTE VEGETALE – Remarquables 1**  
**Belley - Centre**



*Route de Chateau Larron\_p216p213*



*Rue de la République\_Arrière\_p309 p310*



*Rue de la République\_Arrière\_p309 p310*

Patrimoine paysager remarquable (Catégorie 2=C2)

Critères de sélection d'un patrimoine paysager : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 2  
Belley - Centre



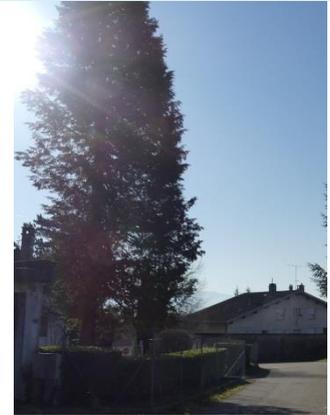
*Impasse de Sous  
Melon\_p9p10*



*Rue du Colombier\_p422*



*17 Route de Chateau-  
Larron\_p347*



*Chemin du Clos  
Joli\_p348\_A-R\_p347\_A-I*



*Rue de la  
Louvatière\_p188*



*Rue de la  
Louvatière\_p289*



*Rue de la  
Louvatière\_p289*



*Rue de la  
Louvatière\_p189\_square*



*Av Alsace  
Lorraine\_Promenoir\_Jardi  
n anglais*



*Rue Pablo  
Picasso\_Espace Jules  
Ferry*



*Rue Pablo  
Picasso\_Espace Jules  
Ferry*



*Rue Sainte-Marie\_p172*  
Clos Sainte-Marie

**ARBRES ISOLÉS, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 2**  
**Belley - Centre**



41 Rue Sainte Marie\_p237  
Saint-Anthelme  
Coron



Rue Sainte Marie\_p725  
Clos Chapitre



Rue Gabriel Taborin



Rue de Savoie\_p683



CD107\_p9



CD107\_p93p26



CD107\_p183



CD107\_p37p38



Route du Four\_p64



Route du Four\_p1765



Route du Pigeonnier\_p185



Route du Pigeonnier\_p911

**Coron**



Route du Four\_p177



Route du Four\_p1762



Rue Gertrude Stein\_p3

**Billignin**



Rue Gertrude Stein\_p3

**ALIGNEMENT D'ARBRES – Remarquables 2**  
**Belley - Centre**



*Rue Maurice Ponte\_p421*



*Rue de la Louvatière*



*Route de Chateau  
Larron\_p195*



*Rue Pablo Picasso\_p13*



*Passage Baudin*



*Rue du Chapitre*



*Rue de la  
République\_p347*



*Boulevard de Verdun*



*Rue des Cordeliers*

**Coron**



*Route du  
Pigeonnier\_p118*

**Les Ecassaz**



*Rue des Ecureuils*

**PARCS ET JARDINS – Remarquables 2**  
**Belley - Centre**



836 Route de Braille\_p93



Avenue Paul Chastel\_p42



Rue Maurice Ponte\_p421



Rue du Docteur Specklin\_p48p49



Rue de la Louvatière\_p61



414 Route de Chateau Larron\_p62



356 Route de Chateau Larron\_p83p62



Route de Lechaud\_p2131



50 Rue Georges Girerd\_p194



Rue de la Louvatière\_p188



Av Alsace Lorraine\_p450



Av Alsace Lorraine\_p114 p113



Rue Pablo Picasso\_Espace Jules Ferry



25 Boulevard du Mail\_p816



5 Avenue du 133e d'Infanterie\_p8



20 Rue Sainte Marie\_p106



Rue Sainte Marie\_p23



Rue du Chapitre\_p620



9 Rue des Barons\_p350p615



24 Rue des Barons\_p332p333  
 Couvent Bernardines



1 Rue des Barons\_p364



Rue Saint Jean\_p126



Place de la Cathedrale



Rue des Cordeliers\_p568p569p567

**PARCS ET JARDINS – Remarquables 2**  
**Belley - Centre**



Rue des Cordeliers\_p445



Rue des Cordeliers\_p858



Rue des Cordeliers\_p859



Rue des Cordeliers\_p675p91



Rue Saint Jean\_p550



Rue Pierre Marcel Wiltzer\_p396



Rue Pierre Marcel Wiltzer\_p133



Rue Saint Martin\_p84p85



Rue Saint Martin\_p71p72p292



Rue Docteur Girerd\_p228



Rue Docteur Girerd\_p228p221



Rue Docteur Girerd\_p228p229p231p249



10 Rue Mante\_p470



132 Rue de la République\_p352



Avenue Paul Chastel\_p127p128



Rue Jules Ferry\_p716

**Billignin**



Rue Gertrude Stein\_p4p158



Rue Gertrude Stein\_p159



Rue Gertrude Stein\_p159



Rue Gertrude Stein\_p108



Rue Gertrude Stein\_p93



Rue Gertrude Stein\_p163



Rue Gertrude Stein\_p119



Rue Gertrude Stein\_p119

## PARCS ET JARDINS – Remarquables 2 Billignin



Rue Gertrude Stein\_p76



Rue Gertrude Stein\_p131



Chemin de Billignin\_p60



Chemin de  
Billignin\_p123p134



Chemin de Billignin\_p65



Rue des  
Hirondelles\_p147



Rue des Hirondelles\_p54

## PARCS ET JARDINS – Remarquables 2 Coron



CD107\_p93p26



Route du Four\_p68



Route du  
Pigeonnier\_p182



Route du Pigeonnier\_p78

## Les Ecassaz



Rue des Ecureuils\_p41



Rue des Ecureuils\_p26

**ESPACES LIBRES A DOMINANTE VEGETALE – Remarquables 2**  
**Belley - Centre**



*Rue Maurice  
Ponte\_p486p489*



*Rue du Colombier\_p422*



*Rue Jules Ferry\_p529*



*Rue du Chapitre\_p620*



*Rue Gabriel  
Taborin\_p684p685*



*Rue Gabriel Taborin*



*Rue de la  
République\_p347*



*Rue des Barons*



*Rue Pierre Marcel  
Wiltzer\_p53*



*Rue Pierre Marcel  
Wiltzer\_p53*



*Rue Pierre Marcel  
Wiltzer\_p73*



*Route du Four\_p71*

**Billignin**



*Rue Gertrude Stein\_p135*



*Rue Gertrude Stein\_p132*

**Les Ecassaz**



*Rue Gertrude Stein\_p132*



*Rue des  
Ecureuils\_p79p32*

**Patrimoine paysager intéressant (Catégorie 3=C3)**

Critères de sélection d'un patrimoine paysager d'accompagnement : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

**JARDINS, ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT, ESPACES LIBRES OU TRAME VERTE - Intéressants**



*Rue Sainte Marie\_p681*



*Rue de Savoie\_p206*



*20 Rue de Savoie\_p787*



*Rue de Savoie\_p683*



*Rue de Savoie\_p147*



*Rue Pierre Marcel Wiltzer\_p64*



*Rue de la République\_Arrière\_p309p310*



*Rue Bon Repos\_p5*



*Avenue Paul Chastel\_p64*



*Avenue Paul Chastel\_p67p68p69p70*



*Avenue Paul Chastel\_p133*



*Avenue Paul Chastel\_p328*



*Rue Mante\_p184*



*179 Route de Chateau Larron\_p166*



*Avenue Brillat Savarin\_p160*



*Avenue Brillat Savarin\_p172*

## JARDINS, ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT, ESPACES LIBRES OU TRAME VERTE - Intéressants

### Coron



CD107\_p203p201



CD107\_p54



CD107\_p219



Route du Four\_p1001



Route du Pigeonnier\_p75



Route du Pigeonnier\_p84p112

### Billignin



Rue Gertrude Stein\_p40p41



Rue Gertrude Stein\_p116



Rue des Rouges Gorges\_p157

### Les Ecassaz



Rue des Ecureuils\_p21



Rue des Ecureuils\_p43



Rue des Ecureuils\_p261